

Abonnements par la poste

Edition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$5.00
MONTREAL ET BANLIEUE...	\$10.00

Edition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: **HENRI BOURASSA**

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

M. Duquette, --- ou M. Martin tant qu'il aura vie

Notre régime municipal actuel a quelque chose de faux, ainsi que nous le disions à la fin de notre article de mardi où nous demandions aux électeurs de voter pour M. Duquette. Hâtivement conçu, il se ressent de la fièvre de ses auteurs. Chacun des membres et le président de l'exécutif sont élus comme simples échevins dans l'un des trente-cinq quartiers.

On voulait empêcher par ce mode électif les élections coûteuses comme celles de l'ancien bureau des commissaires qui mettaient ou, au moins, pouvaient mettre les candidats à la merci des gros sacs d'écus qui, de tout temps, de façon plus ou moins visible, avaient dominé l'administration de Montréal.

Logiquement, la présidence de l'exécutif devrait appartenir au maire. Représentant de tous les citoyens, élu par tous les quartiers réunis, il devrait pouvoir s'élever au-dessus des mesquines considérations de quartier, il devrait pouvoir soulever, devant le conseil et devant l'opinion, les problèmes d'intérêt général: transports, aménagement des parcs, aménagement des marchés, etc.

Suivant le système actuel, chaque membre de l'exécutif est enclin à gaver son quartier, à le combler de faveurs pour assurer son élection et à punir ou gâter, suivant leur conduite à son endroit, les échevins qui le combattent ou qui l'appuient. Cela étouffe la saine critique, lie l'administration à des questions de bouts de trottoir ou de bouts de tuyaux d'égouts, l'empêche d'aborder des questions d'ensemble et subordonne l'intérêt général à des intérêts particuliers.

L'injustice de la taxe d'eau, si inégalement répartie suivant les quartiers, la folie de la taxe elle-même, les lois de l'hygiène violées comme en pays sauvage par l'établissement de dépotoirs depuis trente ans condamnés, etc., ne sont jamais même discutés.

Rien ne se fait d'utile avec ce système de petit marchandage, de passe-moi le séné et je te passerai la rhubarbe.

Le maire président du comité exécutif serait à la fois indépendant des quartiers et indépendant du conseil; il établirait le nécessaire équilibre, il pourrait traîner l'administration hors de l'ornière et l'amener, par exemple, à demander des comptes aux compagnies d'utilité publiques qui exploitent le consommateur à l'abri de contrats qui leur confèrent un monopole.

Mais, si inconcevable que cela soit, tout le régime actuel (régime que M. le maire Martin a soutenu lui-même parce qu'il aime mieux dix mille dollars par année, sans l'exercice des pouvoirs que sa charge comportait autrefois, que rien du tout), encore une fois, si inconcevable que cela soit, tout le système a été conçu et rapidement mis bout à bout afin d'empêcher M. Martin de mettre la main sur l'administration.

Cela ne peut pas durer. Pour exiger que Québec y mette fin, il faut un maire qui puisse s'imposer, contre lequel on ne puisse pas soulever les mêmes objections que contre le maire sortant, M. Martin.

Les électeurs doivent se poser, lundi, les questions suivantes: Sommes-nous assez riches pour nous payer une sorte de royaume, un maire-papier (?) à dix mille dollars par année? La ville doit-elle une pension à celui de tous les citoyens qui a été le mieux traité?

Où n'est-il pas essentiel que le régime actuel soit corrigé, que le maire puisse être admis à faire partie de l'exécutif, qu'il le préside, qu'il y fasse entendre une voix forte et dégagée des querelles de quartier, qui parle au nom de la totalité des contribuables?

S'ils répondent dans l'affirmative à ces deux questions, ils sauront où placer leur croix.

Ajoutons que c'est très probablement la dernière fois que nous courons chance de voir un candidat sérieux se risquer contre M. Martin.

En 1921, le maire n'eut pas d'adversaire, si ce n'est un inconnu, qui recueillit toutes les antipathies voulant à toute force s'exprimer.

Sans les élections provinciales qui ont changé la face de la représentation de la ville de Montréal, à Québec, et rendu possible la modification de la charte dans le sens que nous venons d'indiquer, élections qui ont permis d'espérer que le maire de Montréal redevenait quelqu'un, après avoir été, pendant dix ans, M. Martin, il est probable que le maire n'eût eu d'autres adversaires que M. Rochefort ou M. Petit.

La défaite de M. Duquette signifie donc la perpétuation du régime, la réélection de M. Martin dans deux ans, dans quatre ans, tant qu'il aura vie.

La charge est actuellement privée de tout lustre, de tout éclat comme de tout pouvoir, elle ne tente personne qui ne peut songer à la faire relever.

Louis DUPIRE.

L'actualité

Un grand homme

La mode est aux plébiscites, sur l'heure avancée, sur la question de la vente des alcools, sur la mode des cheveux courts, sur la façon d'être le maître de Québec et le reste. Aussi une revue, la Maple Leaf, organe des Canadian Clubs, vient-elle de demander à ses lecteurs de dresser une liste des dix plus grands hommes du Canada du temps présent; c'est un plébiscite comme un autre.

L'enregistrement des voix finit, les lecteurs du périodique en question ont ainsi fixé leurs préférences: 10—Le docteur Banting, médecin découvrant de l'insuline, pour le traitement du diabète; 20—Bliss Carman, poète de langue anglaise; 30—Sir Arthur Currie, principal de l'université McGill, ancien généralissime des armées canadiennes en France et principal artisan de la victoire, selon des enthousiastes trop enthousiastes; 40—M. E.-W. Beatty, président du Pacifique-Canadien; 50—Sir Robert Borden, ancien premier ministre du Canada; 60—M. Mackenzie King, premier ministre du pays; 70—M. W.-S. Fielding, ministre des finances; 80—Le Révérend C.-W. Gordon, pasteur protestant de Winnipeg, mieux connu sous le pseudonyme de Ralph Connor, romancier; 90—Sir Gilbert Parker, romancier anglo-canadien, aujourd'hui en Angleterre; 100—le docteur Macleod, associé et compagnon du docteur Banting, dans la recherche de l'insuline.

De noms canadiens-français sur la liste, pas un. Peut-il exister un grand Canadien français? Bien des nôtres, qui répondraient oui, resteraient déçus devant cette liste. Ils le seront d'autant plus que

Bloc-notes

L'affaire de Lausanne

Le débat sur l'affaire de Lausanne n'est pas fini. L'un des chefs du parti libéral anglais, sir John Simon, a pris texte hier des déclarations faites par M. King pour poser au premier ministre d'Angleterre une nouvelle question. M. Ramsay MacDonald a déclaré qu'il n'avait pas encore eu le temps de prendre connaissance des paroles de M. King et suggéré à sir John Simon de remettre à lundi son interpellation.

Ce débat de lundi devrait nous apporter de nouvelles et utiles précisions sur une question qui nous intéresse fort.

Pembroke

L'école libre Jeanne-d'Arc de Pembroke ne cherche point le tapage, mais elle fait de la bonne besogne. Le nombre de ses élèves est aujourd'hui de soixante-dix environ, croyons-nous. Elle est installée dans un local convenable et deux institutrices y prennent soin des élèves. Ceux-ci travaillent avec ardeur, avec plaisir, ayant la joie de se servir de leur langue maternelle. D'après une séance publique qui a eu lieu ces jours-ci, les progrès paraissent être rapides. Ce sera la démonstration par le fait de la valeur et de l'efficacité des saines méthodes pédagogiques.

Pour apprécier justement le mérite des institutrices et le progrès des élèves, il faut se rappeler que les institutrices ont dû organiser leurs classes avec des élèves nouveaux, d'âge varié, dans des conditions matérielles assez difficiles d'abord, et selon des méthodes avec lesquelles les élèves n'étaient pas familiers. Le progrès devra aller s'accroissant.

Simple question

La ville de Campbellton, Nouveau-Brunswick, possédait, d'après le dernier recensement, une population totale de 5,570 habitants, dont 2,214, soit plus du tiers, d'origine française. Elle est située sur la frontière même de la province de Québec, en contact constant avec une population presque exclusivement française.

Or, à l'heure actuelle, le poste de directeur des postes est vacant, à Campbellton. Nos amis Acadiens demandent qu'on y nomme, non pas l'un de leurs, mais un homme qui connaisse les deux langues officielles du pays, les deux langues qui sont couramment parlées dans la région. "Du simple point de vue d'affaires donc, dit l'Evangéline, et indépendamment du fait que la langue française est, au Canada, langue officielle, les autorités ont tout intérêt à placer à la tête du bureau de poste de Campbellton un homme qui connaisse l'anglais et le français." C'est le bon sens même, mais notre confrère, averti par une longue expérience, croit devoir ajouter: "Cela, sans doute, ne se fera pas sans difficulté."

Mais, pourtant, supposez la situation renversée et, dans une ville québécoise située près de la masse anglo-ontarienne, un groupe anglais de plus du tiers de la population totale, qui songerait à imposer à cette ville un directeur des postes qui ne comprendrait que le français?

Cette loi de l'Orégon

Nous avons déjà signalé la première victoire remportée devant les tribunaux fédéraux par les instituteurs qui combattent la nouvelle loi scolaire de l'Orégon. Des renseignements supplémentaires nous permettent de marquer davantage le caractère de cette victoire.

Le tribunal a jugé, d'après les péchés, la loi contraire aux droits constitutionnels des parents, de même qu'aux droits des propriétaires d'écoles privées. Il a émis une ordonnance qui interdit temporairement la mise en vigueur de la loi. L'affaire sera, selon toute probabilité, portée devant la Cour suprême des États-Unis; mais, ainsi que nous le faisons observer l'autre jour, cette première victoire l'est de bon augure.

La loi de l'Orégon, qui devait entrer en vigueur le 1er septembre 1923, imposait, sans exception, l'enseignement délimité, la fréquentation obligatoire des écoles publiques primaires à tous les enfants de l'Etat. Elle visait, de toute évidence, à la destruction de l'école privée. Elle a été attaquée devant les tribunaux par deux corps différents: les Soeurs du Saint Nom de Jésus et Marie et la Hill Military Academy.

Ce qui ajoute énormément à l'importance du débat, c'est que tout un groupe se propose de faire adopter dans d'autres États de l'Union américaine des projets de loi analogues.

M. Franck

L'Action catholique et le Droit s'étonnent comme nous que, s'il était jugé nécessaire d'envoyer en Europe un délégué étudier sur place le fonctionnement des lois relatives aux accidents du travail, on ait choisi pour cette besogne, non pas le président même de la commission, juriste d'expérience, mais l'un de ses membres, M. Gustave Franck, patron imprimeur et chef du mouvement syndicaliste international et neutre.

Nous serions curieux de connaître les motifs de ce choix.

O. H.

La session d'Ottawa

M. Thornton n'y va pas de main morte

Il approuve tous les embranchements au C.N. à fond — Plusieurs pour Québec — Comme il parle de vendre l'embranchement Huberdeau au C. P. R., M. Meighen s'alarme et les députés intéressés protestent — Il faudra un bill, dit M. Graham — Au sénat l'extravagance du gouvernement est dénoncée.

Ottawa, le 4. — Le chef de l'opposition avait insisté auprès du ministre des chemins de fer, mardi après-midi, pour avoir une déclaration écrite de M. Thornton approuvant les bills des embranchements actuellement devant la Chambre. La lettre ne s'est pas fait attendre. Ecrite hier, M. Graham l'a lue aujourd'hui au parlement afin qu'elle soit inscrite au Hansard et fasse désormais partie des documents officiels.

Le président du C.N.R. n'y va pas de main morte. Ne pas vouloir nous embarquer dans un programme modéré de construction, c'est préparer la ruine du système ferroviaire canadien de la manière la plus effective qui soit, dit-il, dès le début. "Aucun chemin de fer ne peut s'arrêter, et l'on n'obtiendra le succès qu'en suivant son époque en matière de transport."

Le conseil d'administration du C. N. R. aurait été guidé par quatre principes en élaborant son programme de construction. Tout d'abord, il aurait tenu compte de l'argent déjà dépensé pour certains embranchements; puis il aurait pris en considération la valeur stratégique et les rendements en trafic de chaque voie; enfin il aurait pensé à la situation économique du Canada, aux conditions de nos finances nationales et à la nécessité de fournir à certaines communautés de fermiers des chemins plus courts et plus économiques vers les marchés naturels.

Si de plus le conseil d'administration demande au parlement de voter en bloc, et non année par année, les sommes nécessaires pour son programme de construction, c'est afin d'assurer l'économie de la construction, la continuité des travaux, et de lui permettre de signer des contrats plus avantageux. Les compagnies privées agissent de cette manière et s'en trouvent très bien. C'est la seule méthode que l'on suit en affaires, et le parlement doit se considérer comme les actionnaires d'une compagnie et agir comme eux.

Une politique à court terme peut défendre la construction de certains de ces embranchements, car il y a, en plusieurs circonstances, trop de chemins de fer pour les besoins d'aujourd'hui. Mais les immigrants et le capital vont immigrer au Canada, et surtout, il faut obliger nos gens à rester dans les endroits où ils habitent actuellement en leur fournissant les chemins de fer dont ils ont besoin et qui attireront une nouvelle population. M. Thornton est donc optimiste et il ne croit pas construire pour rien.

Le parlement étudie ensuite une des résolutions de M. Graham, pourvoyant à la construction du second embranchement d'une longueur de 17 milles, à partir de Roussseau, sur le "Canadian Northern Quebec Railway", jusqu'à Laurent, sur le chemin de fer Québec-Lac-St-Jean, à un coût approximatif de 81,000,000. La résolution passe sans aucun débat et le bill est aussitôt introduit pour subir sa première lecture.

Il n'en va pas de même pour la deuxième résolution qui propose la construction d'un embranchement de 12 milles environ, à partir de Frensières, sur la ligne principale du C.N.R., entre Ottawa et Montréal jusqu'à Rinfret Junction, à un coût approximatif de \$357,000. M. Thornton, dans un post-scriptum disait, en effet, qu'il avait actuellement entamé des négociations avec M. Beatty pour la vente de la voie ferrée d'Huberdeau, ce nombre de Montréalais connaissent bien. Le C.P.R., qui a manifesté l'intention de l'acheter, il va de soi que l'embranchement ne sera pas construit si les négociations entre les deux présidents aboutissent.

M. Meighen soulève tout de suite la question de savoir si le conseil d'administration du C.N.R. a le droit de vendre ainsi une propriété du gouvernement, une partie du chemin de fer, par exemple, ou des terres cédées au gouvernement sans le consentement du gouvernement ou du parlement. En ce cas, nous pourrions nous réveiller un bon matin et apprendre que le C. N. R. ne nous appartient plus. M. Graham reconnaît que cette question est sérieuse. Il l'étudiera et présentera plus tard une loi, si c'est nécessaire.

M. Ethier, député de Terrebonne, M. Ethier, des Deux-Montagnes, et Fortier, de Labelle, tous trois intéressés dans l'embranchement projeté de Frensières à Rinfret Junction, font ensuite trois discours en français à l'appui de la résolution, et pour protester contre la vente au C.P.R. de la voie d'Huberdeau. Tout d'abord, disent-ils, la voie d'Huberdeau continuée par l'embranchement projeté fournirait au système du C.N.R. un embranchement très précieux qui lui apporterait du trafic, des marchandises, des voyageurs, des touristes, etc. Il diminuerait le déficit que le pays doit porter chaque année. Il ouvrirait ensuite à la colonisation et à la prospérité, des territoires pittoresques et fertiles, et fournirait à cette région un débouché très avantageux. Plus

L'Allemagne contrôle les sorties de ses nationaux

Le ministre des finances donne ordre de ne plus viser les passeports des Allemands qui veulent aller faire des voyages d'agrément à l'étranger à moins qu'ils n'apportent pas plus de 200 marks-or — On leur accorde quelques frais de voyage en sus — Une taxe de 500 marks payable à la frontière — Quelques exceptions.

Le ministre de l'agriculture anglais annonce qu'il a l'intention de convertir en culture tous les domaines inutilisés appartenant aux richards anglais — La commission des experts sur les réparations travaille ferme.

BERLIN, 4 (S. P. A.). — Le ministère des finances de l'Allemagne a donné ordre de ne pas accorder de visas à ses nationaux qui veulent aller en pays étrangers. La frontière allemande a été également fermée. Le gouvernement de Berlin désire arrêter l'exode qui se produit régulièrement vers l'Italie, la Belgique, la Suisse et autres pays, ce qui alarme les autorités allemandes.

La presse boche se plaint que des Allemands partent avec une bourse bien garnie pour s'en aller vivre à l'étranger, où la vie est moins chère et qu'ils contribuent à déprécier le marks et laissent croire que les plaintes de misère faites par les Allemands sont illusoires.

VOYAGES D'AGREMENT PROHIBES

Cet ordre de refuser les visas n'est que temporaire et sera incessamment remplacé par un décret du président Ebert qui défend les voyages d'agrément à l'étranger. Ce décret spécifie que chaque Allemand qui voudra sortir de son pays ne devra avoir sur lui pas plus de 200 marks-or, mais le voyageur allemand aura aussi la permission de porter une petite somme additionnelle de monnaie étrangère pour frais de voyage et cette monnaie devra être achetée en Allemagne au taux courant du change.

De plus, chaque voyageur qui passera la frontière devra payer une taxe de 500 marks. Exception sera faite cependant pour les commerçants et les voyageurs par affaires.

LES EXPERTS TRAVAILLENT

PARIS, 4 (S. P. A.). — La section de rédaction du comité des experts sur les réparations travaillera toute la journée d'aujourd'hui afin de pouvoir présenter son rapport au comité demain ou dimanche, au plus tard.

Le comité présidé par le général Dawes tiendra une séance plénière demain probablement pour signer les rapports et certains autres documents. Il en sera de même pour le comité présidé par M. McKenna.

M. POINCARÉ POUSSERA SON PROGRAMME

PARIS, 4 (S. P. A.). — M. Poincaré va maintenant pousser hardiment son programme de réorganisation économique. Les Chambres ont en effet approuvé son cabinet par 408 votes contre 151, hier soir. Néanmoins, M. Poincaré a dû montrer les dents. L'opposition faisait de l'opposition systématique et le président a dû menacer la Chambre de sa démission et de celle de son cabinet.

M. Poincaré a répété que la France ne quitterait la Ruhr que lorsque les réparations de guerre auraient été complètement payées et qu'elle n'accepterait pas de réduction de la dette allemande, recommandée ou non par le comité des experts, et qu'au besoin la France maintiendrait dans la Ruhr des troupes durant un demi-siècle, s'il le fallait.

CES TERRAINS INUTILISÉS

LONDRES, 4 (S. P. A.). — Toute la séance d'hier soir aux Communes a porté sur l'agriculture. M. Noël Buxton, ministre de l'agriculture, a laissé entendre que le gouvernement présenterait un bill pour rendre à la culture les domaines qui servent à l'amusement des riches anglais.

VERS LE POLE NORD

MOSCOU, 4 (S. P. A.). — Le Dr Nansen, l'explorateur norvégien, a consenti à entreprendre, de concert avec l'aviateur russe Rossinsky, une envolée vers le pôle nord. Le Dr Nansen doit venir discuter les détails de l'expédition projetée.

position et ses réserves. Mais il est en mesure d'affirmer aujourd'hui que le gouvernement impérial a répondu, et qu'il a approuvé l'attitude du gouvernement canadien qui prétendait que le traité ne devait pas être signé par nous, mais seulement par les pays qui auraient des plénipotentiaires à la Conférence.

M. Neill, secondé par M. Marler, a fait adopter en première lecture un bill très important amendant le Code Criminel. Si ce bill est adopté, ce sera désormais une offense criminelle punissable pour l'édition d'un pamphlet, brochure, livre, ou publication de tout genre, de ne pas imprimer son nom sur cette brochure. M. Neill veut ainsi éviter la publication de tout écrit anonyme, selon la pratique de plusieurs pays civilisés.

M. Drayton s'est informé encore aujourd'hui de la date où le discours du budget sera prononcé. D'après diverses rumeurs, le 15 du mois d'avril serait déjà la date que le gouvernement aurait fixée pour le grand événement. M. Robb a répondu qu'il avertirait le gouvernement deux jours à l'avance, mais M. Drayton a trouvé que ce délai était trop court.

Léo-Paul DESROSIERS.

Affaires courantes

Le gouvernement sait que les bandits de Villa, au Mexique, ont fait prisonnier M. T.-G. MacKenzie, citoyen canadien, déclare le premier ministre en réponse à une question de M. T.-L. Church. De plus, le gouvernement a attiré l'attention de Washington sur cette affaire et il a demandé au chargé d'affaires de Sa Majesté à Mexico de discuter l'affaire avec le gouvernement mexicain. Le chargé d'affaires a répondu qu'aucun effort ne sera épargné pour amener la libération de M. MacKenzie. Des rapports ont été reçus du chargé d'affaires; mais M. MacKenzie n'a pas été relâché. On annonce qu'il se porte bien et qu'il devient très populaire parmi ses oppresseurs. C'est l'ambassade britannique de Washington qui donna avis de cette captivité.

La commission sur le bois à pa-

(Suite à la deuxième page.)

CAMPAGNE MUNICIPALE

M. Luc Rochefort laisse le champ libre à M. Duquette

Il a annoncé cette nouvelle hier soir à l'Académie Saint-Paul alors que M. Duquette tenait une grande assemblée — M. Martin se défend et attaque de son mieux — Une réfutation de la part des médecins-traitants de l'Alliance nationale à une assertion du maire — Les assemblées dans les divers quartiers.

Les contribuables du nord de la ville, massés au nombre de plusieurs milliers dans la salle de l'Académie Saint-Paul, ont vu M. Rochefort, qui s'était effacé devant M. Charles Duquette, dans la campagne à la mairie. Pendant cinq minutes, ils ont acclamé M. Rochefort, pour son geste opportuniste et acclamé M. Duquette, de vivats enthousiastes.

M. Rochefort est arrivé dans la salle vers onze heures, au moment où M. E. L. Patenaude prononçait son discours; il était accompagné de M. L. A. Lavallée, ancien maire de Montréal, et de M. Léo Doyon. Personne n'a paru s'apercevoir de sa présence; tout de même, l'arrivée de ces personnages sur l'estrade déjà chargée, produisit un certain remous dans la foule. M. Patenaude annonce la présence de M. Rochefort, qui a un message à donner.

Les acclamations accueillent M. Rochefort, qui sans tarder expose les motifs de sa présence, à l'Assemblée de M. Charles Duquette. "En ce moment, dit-il, je ressens les émotions peut-être les plus vives de ma vie. Je viens vous apporter un message qui, j'espère, sera bien reçu par la population de Montréal, cette population que j'aime, pour laquelle je crois devoir me dévouer et pour laquelle j'ai entrepris un mouvement en 1921. En 1921, M. Médéric Martin avait décidé d'être élu par acclamation.

"Il avait terrorisé, à mon point de vue, l'opinion publique de Montréal et il voulait par des manœuvres qui me paraissent indignes s'imposer à tel point que personne n'osait se lever devant lui pour s'opposer. Tous les citoyens ne voyaient pas du même oeil que le maire se fût imposé de la sorte. J'ai cru de mon devoir de me lever et de livrer l'assaut au maire Martin qui se considérait alors comme l'idole du peuple et qui a reçu 51,000 votes contre moi 23,381. A ce moment, j'avais prouvé que le maire Martin n'était pas l'idole du peuple, mais la terreur du peuple, et celle-ci devait cesser bientôt, car quelque temps plus tard, il était repudié dans toute l'île de Montréal; vous avez vu les incidents de Saint-Laurent, de Sainte-Genève et d'ailleurs.

"Cette année, jusqu'à quelques jours avant la nomination, je n'étais pas au courant qu'une candidature sérieuse était en vue pour poursuivre le travail que j'avais commencé en 1921, et comme plusieurs me demandaient, je décidai de braver les suffrages. Quelques heures plus tard, j'apprenais la candidature de M. Duquette, un de mes amis sincères, et personne plus que moi ne regretta la situation. Maintenant, voici ma décision, je me retire en faveur de M. Charles Duquette."

M. Duquette rend témoignage à la sincérité de M. Rochefort; il répète qu'il avait accepté la candidature pour débarrasser la métropole du maire Martin et non pour combattre M. Rochefort. "Je croyais, dit-il, que M. Rochefort avait un grand défaut pour faire la lutte à Médéric Martin, celui d'être trop jeune. Je voudrais l'avoir ce défaut, M. Rochefort, pour vous céder la place. M. Rochefort, dit-il, est un bon jeune homme, un excellent garçon et un travailleur qui fera son chemin. Il vient de vous annoncer qu'il se retire en ma faveur. Ceci prouve la sincérité de sa candidature contre le maire Martin et de son mouvement qu'il avait entrepris il y a quelques jours.

"Mais je lui rends encore ce témoignage; c'est que M. Rochefort fait ce mouvement sans que je lui en aie reparlé. Le mouvement que vous venez de faire, vous en serez récompensé un jour qui n'est pas éloigné. Le mouvement que vous faites, c'est dans l'intérêt de tous les citoyens, et avec votre concours, ce n'est pas moi mais Médéric Martin qui perdra son dépôt. M. Rochefort, encore une fois, je vous remercie publiquement, non pas tant pour moi que pour la population à laquelle je demande de se rappeler l'acte honorable que vous accomplissez en ce moment."

Les applaudissements reprennent et la foule crie "Vive Duquette! Vive Rochefort!" et quelqu'un crie: "A bas Médéric!" soulevant l'approbation générale. L'assemblée a pris fin vers minuit, après les discours de MM. Aldéric Blain et Léo Doyon.

LA REUNION

Des huit heures, la salle de l'Académie Saint-Paul était déjà remplie d'une foule, avide d'entendre pour la première fois M. Charles Duquette ce dernier a fait son apparition un peu tard, venant de la salle Prince-Arthur. On l'accueille lorsqu'il prend place sur l'estrade improvisée au centre de la salle.

M. Victor Gaudet, directeur des postes de Montréal, est nommé président de l'assemblée; il dit toute son estime pour le candidat, M. Duquette, et l'assure de son appui et de son dévouement. Puis il cède la parole à M. Gustave Monet qui traite des principaux points de l'administration Martin: le contrat de la compagnie des Tramways et sa franchise, le scandale de l'asphalte au temps du bureau de contrôle.

Le notaire Eugène Poirier fait ensuite un résumé de l'administration actuelle, suite des explications sur la question des pavés, et M. Duquette prend la parole.

La foule lui fait une enthousiaste ovation.

M. Duquette, après avoir rappelé les circonstances de sa venue dans la lutte, rappelle qu'il ne s'est pas imposé à la population. "Au contraire, dit-il, Médéric Martin a déclaré: Je suis maire, je me choisis et je vous ordonne, à vous citoyens de Montréal, de m'élire.

et St-Gabriel, à l'effet que l'Alliance Nationale a aboli le système de médecins-traitants dans ses succursales est fautive et mensongère car nous-mêmes médecins-traitants depuis de nombreuses années nous n'avons jamais été révoqués et nos conditions n'ont jamais été changées.

J.-R. Picard, 123 Ch.-Colomb.
J.-R. Hamelin, 1240 St-Denis
J.-A. Jarry, 3411 St-Hubert
Roch Despaties, 554 Bélanger
L.-W. Beauregard, 1689 B. Rosemont
Omer Noël, 294 Parc Lafontaine
Hédigé Côté, 410 Centre
A. Forget, 4 Chamby
A. Dauth, 1312 Delormier
P. Barrette, 1051 St-Denis
J.-E. Marion, 2815 Dandurand
A. Lefebvre, 124 Cherrier
J.-Edm. Bastien, 218 Visitation
Y. Laurier, 401 Plessis
C.-A. Daigle, 261 St-Denis
J. Comtois, 18 Carré St-Ls.
H.-A. Quintal, 1331 Ste-Cath. est

M. SAURIOL DEMANDE UNE ASSEMBLEE CONTRADICTOIRE

M. Daniel Sauriol, candidat contre M. Raoul Jarry, dans le quartier Villieray, envoie une lettre à son adversaire dans laquelle il lui demande la tenue d'une assemblée contradictoire dimanche soir le 6 avril dans la salle du collège Saint-Rosaire de Villieray, où M. Jarry doit parler ce soir-là.

LA SESSION D'OTTAWA

(Suite de la 1ère page)

aussi que ces agitateurs poussent les ouvriers à se révolter contre toute autorité, même celle des chefs de leurs unions. De cette manière, ils perdent l'estime de ceux qui ont à cœur le bien-être et le progrès des ouvriers.

Le sénateur Turfiff a présenté ensuite sa motion demandant la réduction du nombre des sénateurs de 96 à 64. De plus, arrivés à un certain âge, les sénateurs seraient automatiquement mis à la retraite. Il ajoute que le Sénat est l'objet de critiques, surtout dans l'ouest, et on y critique aussi la manière dont les sénateurs sont nommés. La réforme du Sénat a toujours été la politique du parti dans l'opposition.

Pour être satisfaisant, un changement au Sénat demanderait la réduction du nombre des sénateurs et il est d'avis que les sénateurs devraient se reformer eux-mêmes plutôt que d'attendre que le peuple les réforme. Il présente un Sénat nommé ou choisi à un Sénat élu. Pourtant jusqu'ici le choix a été judiciaire. Le moment est venu pour le gouvernement de réduire les frais administratifs; nous sommes trop gouvernés. On pourrait donner plus de travail au Sénat. De plus, on ne devrait pas permettre au Sénat de n'être que d'un parti et, dès que le gouvernement aurait une majorité, l'opposition pourrait faire un certain nombre de nominations. Le sénateur Turfiff ne favorise pas l'élection des sénateurs par les législatures provinciales. Il est d'avis que la retraite devrait les frapper à 75 ans.

Le sénateur Bradbury, qui appuie la résolution, avoue qu'il appuie cette résolution sans pourtant partager les vues du sénateur Turfiff. Il voulait néanmoins lui donner une occasion de faire connaître ses sentiments. Il croit que le système actuel est absolument sage et que son abandon serait à notre détriment.

Le sénateur McHugh attire l'attention sur la déclaration à l'effet que notre dette a plus augmenté depuis l'armistice que durant la guerre. Il qualifie cela d'erreur, parce que beaucoup de dettes payées après l'armistice ont été contractées pendant la guerre.

Le sénateur Turfiff croit que notre forme de gouvernement est bonne et qu'il n'y a rien de difficile à faire mieux que les pères de la Confédération. Nous n'avons pas le droit de diminuer la représentation du sénat. Cette représentation constituait une entente solennelle entre les provinces et nous ne saurions modifier la constitution sans le consentement des provinces. Le sénateur Dandurand demande ensuite l'ajournement du débat.

En présentant le projet de loi demandant le paiement de deux douzièmes provisoires des prévisions budgétaires, le sénateur Dandurand a expliqué que cette manière d'agir est habituelle pour tous les parlements. Discutant la solution, le sénateur Longthorpe admet que cela s'est fait depuis des années, mais que le Parlement avait peu de chance de discuter les prévisions avant la fin de la session. Il appartient au sénat de réviser et d'étudier soigneusement les dépenses. L'opinion publique surveille les dépenses et on proteste de tous côtés contre l'augmentation de l'impôt. Le gouvernement a déclaré que le budget s'équilibrerait et le public compte sur des réductions radicales des dépenses. Tous les pays alliés, sauf le Canada, ont réduit leurs dépenses et payé leurs dettes.

Les prévisions principales ont été réduites de 27 millions, mais cela ne s'est pas fait par des économies du gouvernement. La cause s'en trouve dans la réduction des dépenses de chemins de fer, des octrois à l'Agriculture et des frais entraînés par le rétablissement des soldats. Le gouvernement a opéré des réductions qui semblent injustifiables, comme l'octroi à la société contre la Tuberculose, à l'immigration, à la Défense, mais il a conservé tous les crédits avantageux pour ses amis. Des sommes énormes sont dépensées sans compter pour des ports. On devrait diminuer tous les crédits de 40 à 50 millions. Nos dépenses nationales sont un fléau national et la cause de l'émigration des colons du Canada. On n'a rien diminué dans les frais d'administration puisqu'on renvoyait certains employés on augmentait les appointements des autres. Le budget ne s'équilibre que par un changement dans la tenue des livres et si les 50 millions avancés au Canadian National étaient compris, il y aurait un déficit de 35 millions.

Le sénateur Dandurand répond que les dettes sont l'héritage de l'ancien gouvernement qui n'a rien retranché, rien taillé, mais tout laissé au gouvernement actuel. Il croit que le gouvernement a du succès s'il peut équilibrer son budget et réduire les taxes au bout de deux ans. On n'a critiqué aucun article en particulier. Le gouvernement force les provinces à payer cer-

taines dépenses dont elles sont responsables et il cherche à rétablir l'équilibre des dépenses entre le Dominion et les provinces.

La politique d'immigration aurait pour résultat de nous attirer de nouveaux colons. Nos portes sont judicieusement ouvertes aux Européens. Les critiques qui condamnent certaines réductions devraient indiquer à quel endroit on aurait dû diminuer les frais. Après notre long effort pendant la guerre, nous pouvons diminuer nos dépenses militaires. On ne donne pas des contrats pour aider des amis, mais parce que les travaux publics doivent être entretenus sous peine de détérioration.

A la reprise de la séance, le soir, M. le sénateur Bennett a critiqué le gouvernement pour dépenser autant en édifices et en loyers à Ottawa et pour l'achat d'une grande propriété quand le gouvernement en possède tant. Il parle aussi du placement douteux de l'hôtel Scribe, à Paris. Il est interrompu par le sénateur Dandurand qui demande d'attendre le rapport du Can. National touchant cette transaction. Parlant de la visite du premier ministre en Angleterre lors de la Conférence à Péralie, le sénateur Bennett dit que les députés, conseillers et secrétaires étaient trop nombreux et coûtaient trop cher. Le professeur Skelton a touché \$6,000 d'honoraires et \$800 de frais de voyage. Le rapport du Contrôleur des Finances indique qu'on pille le trésor. Duncan Marshall a touché \$19,000 et passé une partie de son temps à suivre des assemblées politiques.

Les automobiles des ministres coûtent des prix fous. Le ministre de l'Agriculture a dépensé \$2,180 pour entretenir de son auto et il a touché \$80 de frais de déplacement pour venir au Parlement, ce que jamais un ministre de la Couronne n'aurait fait. L'entretien de l'auto du premier ministre se monte à \$3,259.

Dans le bureau du premier ministre se trouvent six chaises qui coûtent \$524; une pendule de \$120 et une théière de \$18. "Ils envoient les employés qui tricotent à leur bureau, dit M. Bennett, mais quand ces jeunes filles passent devant le bureau du ministre et sentent l'odeur d'un thé qu'elles ne goûteront pas, elles retournent à leur tricot."

M. Bennett critique aussi les dépenses pour travaux publics, surtout dans les circonscriptions électorales du premier ministre et du ministre des chemins de fer. Il ajoute que le gouvernement a vendu les meilleurs de ses navires aux concurrents de la marine canadienne. Il se sert aussi de navires américains pour transporter le charbon pendant que les navires canadiens restent au quai.

M. Ross est d'avis que le gouvernement devrait économiser pour aider le pays à sortir du marasme actuel. Tant que les ministres, les sénateurs et les députés toucheront des indemnités aussi élevées ils ne peuvent s'attendre à l'appui du pays. Il suggère de convoquer le Parlement à date fixe et d'expédier les affaires. Les indemnités pourraient être réduites à \$3,000. Si le gouvernement agissait ainsi, il pourrait aussi diminuer tous les gros traitements. Une réduction de 20 pour cent dans les traitements des juges économiserait \$400,000 par an. On peut économiser \$400,000 rien qu'avec la ferme expérimentale. Il est persuadé que de bons

"L'HUIS DU PASSE"

poèmes par madame BOISSONNAULT

En vente au "Devoir", chez Déom et chez l'auteur: 570, rue de l'Université, au prix de 1.00; franco, 1.13.

Lectures Sérieuses

Par la poste, \$4.85.

Mgr Grouard: SOIXANTE ANS D'APOSTOLAT, 440 pages. Au comptoir \$1.25; par la poste, \$1.35.

Edition canadienne HENRI BAZIRE, préface par Henri Bourassa. Au comptoir, 25; par la poste, 28.

LA QUINZAINE DE PAQUES, relié cuvette — 340 pages, latin et français — tous les offices de la Semaine Sainte. Au comptoir: 50s. — Par la poste, 55s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" Téléphone: Main 7460. Case postale 4020.

Elle bat en même temps qu'elle balaie et nettoie.

Un autre triomphe dans le nettoyage à la Maison!

La plus remarquable série de dispositifs de nettoyage par le vide encore imaginée!

Ce ne fut qu'en Avril 1923, que le nouveau modèle 541 de la Hoover fut annoncée (avec ses 10 grands perfectionnements) et actuellement, au début même du nettoyage de printemps, arrivent les nouveaux dispositifs faciles à manier, disposés ensemble, pour le nettoyage des draperies, garnitures et meubles.

Voyez la meilleure nettoyeuse au monde et ses nouveaux dispositifs dans votre propre maison. Nous serons heureux de vous en faire une démonstration gratuite!

Téléphonez simplement à notre succursale la plus rapprochée pour rendez-vous. Toute maison devrait posséder une Hoover, et nous en rendons l'achat facile — 10 versements mensuels faciles.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS.

Immeuble Power, 25 cent, rue Craig, Main 4040.
405 cent, rue St-Catherine, angle Mountain. Téléphone 5006-6001.
480 cent, rue St-Catherine, près St-André. Téléphone 2155.
2575 cent, rue St-Catherine, près Laval. Téléphone 1358.
1657 Avenue Papineau, près Mont-Royal. Téléphone 9090.
854 rue St-Denis, près DuLoth. Téléphone 1378.
1945 Avenue du Parc, près Laurier. Téléphone 7559.
1622 ouest, Sherbrooke, Notre-Dame-de-Grâce, Walnut 6100.

hommes d'affaires pourraient conduire les affaires du gouvernement et dépenser 40 millions de moins par année. Inutile au gouvernement d'attendre l'économie dans le pays s'il ne la met pas en pratique lui-même.

Le sénateur Lynch Staunton dit que les temps sont changés. La taxe directe est cause que le peuple tient le gouvernement responsable de toutes les dépenses inutiles et illégales. Les encaisseurs d'impôts ont modifié notre morale politique. Les gens tentent de ne pas payer les taxes parce qu'ils croient qu'on

N'OUBLIEZ PAS

— que pour

40c

— vous avez un

BON REPAS

chez

PERRINO

36, Notre-Dame Est.



MOÏSE FELDMAN propriétaire

Si vous avez besoin de quelque chose pour votre foyer: meubles, garnitures de maison ou vêtements, pour la femme, le mari, la fille ou le fils, dans les styles les plus modernes, de la meilleure qualité, aux prix les plus bas et aux conditions de paiement les plus faciles, nous l'avons.

C'est le moment d'acheter.

Nous échangeons les meubles.

SYNDICAT ST-HENRI

1685 ouest rue Notre-Dame Westmount 7500

dépense inutilement et qu'on taxe trop. La taxe force les marchands à réduire leur chiffre d'affaires au lieu de l'augmenter. Le gouvernement est entouré de parasites. Il condamne les dépenses de construction de la tour et qualifie de sentimentalité bête le fait qu'on importe des pierres d'Europe pour les placer dans la tour. Le gouvernement doit assumer la responsabilité de l'achat de l'hôtel Scribe et du Union Club.

La séance est ensuite ajournée à 3 heures après l'adoption du bill.

M. Roch Lantéot a aussi fait un court discours. Il est encore prêt à vendre le C.N.R. pour \$1 à condition que l'acheteur accepte en même temps toutes les charges et obligations du réseau. Ce serait, dit-il, plus que jamais une bonne affaire pour le pays.

Bulletin du Service de Librairie du "Devoir"

ROMANS POPULAIRES

La 3e Génération—J. DANEMARIE
Soldat et Paysan—CLEMENT D'OTHE
Le Secret de Joliette—H.-A. DOURLIAC
Transplanée—HENRY FRANZ
Un Mystère—J. GOURDON
Guillemette—VICTOR D'ENSERUNE
Par le Creuset—HELENE MARTIAL
Cœurs chevaleresques—O'NEVES
La Reverdie—JEAN MAUCLERE
Un Terrien—J. DE WEEDE
Sur la Brèche—J. DE BELCAYRE
Au Pays des Soviets—ROGER DES FOURNIELS
Un Cri dans les Ténèbres—ANGEL-FLORY
Le Drame de Maison Dieu—GOURAUD D'ABLANCOURT
La Vierge aux Ruines—ABEL SIBRES
L'Espion de la Citadelle—MARCEL DE TANCOURT
L'Eau qui Dort—JEAN MAUCLERE
Les Forces perdues—EDMOND COZ
L'Exil de Benoît—J. DE BELCAYRE
La Bonne de mon Oncle—CH. DOBEMAN
Entre l'Or et Lui—CLEMENT D'OTHE
C'est la France—H.-A. DOURLIAC
L'Appel du Foyer—CH. PERONNET
Le Braconnier de la Mer—J. MAUCLERE
Une Fleur sur les Ruines—P. GOURDON

Les prix indiqués ci-dessous comprennent les frais de port:

L'unité \$.17
La douzaine 1.60
Pour 25 3.25

Le prix normal avec les frais de port serait comme suit!

A la douzaine 2.04
Pour 25 4.25

Par la réduction que nous offrons le client réalise donc un bénéfice de 44s. pour la douzaine et de \$1 pour 25.

FOYER-ROMANS

25s. l'unité \$2.50 pour la collection

1—La Dame de la Palle-Bleue—CLEMENT D'OTHE
2—Demi-Sœurs—SALVA DU BEAL
3—La plus Riche—MARY FLORAN
4—Leur fille—PIERRE DUCHATEAU
5—Non Licet—BERTHE NEUILLES
6—La Petite Clara—MARIO DONAL
7—Ames fortes—O. DE FERENZY
8—La Dette de l'Orphelin—PAUL FEVAL, fils
9—Pascalette—B. DE PUYBUSQUE
10—Mariage idéal—CLEMENT D'OTHE
11—Le Chemin de Longue-Étude—F. O'NOLL
12—Qui?—PIERRE GOURDON
13—Le Coffret Byzantin—LIONEL DE MOVET

COLLECTION NELSON

40s. au comptoir, 45s. par la poste (Reliés)

Un Vaincu—JEAN DE LA BRETE
Mon oncle et mon curé—JEAN DE LA BRETE
Madame Corentine—RENE BAZIN
La Main de Sainte-Modestine—JEANNE SCHULTZ
Les Caractères—DE LABRUYERE (600 pages)
Introduction à la vie dévote—S. FRANÇOIS DE SALES.

Collection Familia

d'Assenoy, M.: Les Sabots de la

Reine-Anne

Champol: Les Points noirs

Chandeneux, Claire: Les Ter-

reurs de Lady Suzanne

Cooper, Fenimore: Le Dernier

des Mohicans

Fleurbaey, Zénalde: Yvonne de

Coatmorvan

Ferrault, Pierre: Miguy; La let-

tre de Clara

Maryan, M.: L'Hôtel St-Fran-

çois

Drault, Jean: Le soldat Chapu-

zot

du Campfranc, M.: La Comtes-

se Madeleine

Maryan, M.: Chez les autres

Lachèse, M.: Maître Le Tancé

Saint-Martin, Ch.: Rouget le

Braconnier

Stéphane, Marie: A-t-il un

cœur?

Maryan, M.: Un legs; Les Tu-

teurs de Mère

Goudreau et Greissac: Le ro-

man d'Allegrette

Le Beaumont, Maurice: Gringa-

lette

Aymard, Gustave: Les Bandits

de l'Arizona

Dombre, Roger: Cousine Bas-

Bleu

de Naverly, Raoul: Les Petits;

La Fol jurée

Aigueperse, Mathilde: Lequel ?

de Coulomb, Jeanne: Terrible

Enigme

Maréchal, Marie: La Pupille

d'Hilarion

Sandol Jeanne: Le Puits qui

parle.

Prix: franco, 55 sous (volu-

mes cartonnés).

Jeanne d'Arc Librairie de la

France, 25s. franco.

Collection la liseuse

Champol: Cas de Conscience

Coz, Edmond: Fatal orgueil

Lichtenberger André: La petite

sœur de Troit

Noël, Alexis: Paulette se marie

Gréville, Henri: Jolie propé-

tié à vendre: L'héritage de Xénie

Pujo, Alice: Rose Perrier.

Bordeaux, Henry: La jeune

fille aux oiseaux

Alicette, Pierre: Le Roman de

Maddy

Segonzac, Paul: Fleur de Lys

Coleman, Marguerite: Petite

Rose

Lichtenberger, A.: Notre Minnie

Schultz, Yvonne: Drinn

Prix: franco, 35 sous (volu-

mes brochés).

Pour tout achat de deux dollars la livraison est faite sans

frais à Montréal contre recouvrement (C. O. D.)

S'adresser au Service de librairie du Devoir, case postale 4020

TELEPHONE: MAIN 7460

Prière d'accompagner toute commande d'un mandat, d'un bon

postal ou un chèque payable au pair à Montréal

CALENDRIER

DEMAIN: samedi 5 avril 1924.
Saint-Vincent Ferrier, confesseur.

Lever du soleil, 5 h. 36.
Coucher du soleil, 6 h. 32.
Lever de la lune, 6 h. 36.
Coucher de la lune, 8 h. 02.
Lever du soleil, 5 h. 43.
Coucher du soleil, 6 h. 27 m.
Lever de la lune, 4 h. 41 m.
Coucher de la lune, 3 h. 42 m.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et le service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET PLUS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 48.
Minimum aujourd'hui 29.
Même date l'an dernier, 39.
Même date l'an d'avant, 27.
BAROMETRE
8 heures a.m. 30.23. 11 heures a.m. 30.29.
1 heure p.m. 30.17.

ON TIENDRAIT LES BANDITS QUI ONT FAIT LE COUP DE MARDI

La police aurait trouvé le nid aux apaches, rue de Coursol — Elle garde cependant le plus grand secret sur ses renseignements.

On affirme que les agents de police ont mis la main définitivement sur les bandits qui ont attaqué les messagers de la Banque d'Hochelaga. Des individus auraient été confondus avec de fortes sommes d'argent et des pièces à conviction qui rendent l'identification certaine. Toutefois la police est très discrète sur ses renseignements.

Me R.L. Calder est entré en scène hier soir afin de veiller à ce que les arrestations et les pièces de procédures soient faites avec toutes les garanties de légalité possibles. Deux personnes auraient été arrêtées hier soir, et tous les bandits qui ont participé au crime seraient sous verrou d'ici quelques heures. L'échevin Lyons Jacob prétend que deux des détenus étaient en cours lors de l'attentat et qu'ainsi on ne peut les détenir comme suspects. Il annonce qu'il demandera peut-être un bref d'habeas corpus. Mais les détectives s'en moquent, vu qu'ils peuvent les garder par suite de l'ordre du comte de détenir tous les témoins dans la cause.

UN BRISEUR DE GRÈVE TUÉ PAR SES CAMARADES

Les difficultés ouvrières de Straight Creek tournent au tragique.

Pineville, Ky., 4 (S.P.C.) — Les difficultés ouvrières qui existent depuis quelques semaines aux mines de la "Liberty Coal and Coke Company", à Straight Creek, ont pris hier une tournure tragique. George Lucas a été tué et Edward Dishman a été blessé par des grévistes qui les ont canardés des flancs de la montagne. Lucas et Dishman ne faisaient pas partie de l'union et travaillaient comme briseurs de grève.

LES FUNÉRAILLES D'HENRI CLEROUX

LE JEUNE CHAUFFEUR, VICTIME DE L'ATTENTAT DE MARDI DERNIER, A EU SON SERVICE FUNÉBRE, CE MATIN, SAINT-JEAN DE LA CROIX, AU MILIEU D'UNE ASSISTANCE NOMBREUSE.

Les funérailles du jeune Henri Cleroux, employé de la Banque d'Hochelaga mort dans l'exercice de son devoir, mardi dernier, ont eu lieu ce matin en l'église Saint-Jean-de-la-Croix. M. A.J. Préfontaine, curé de la paroisse, a célébré le service, assisté de MM. les abbés Papineau et Steward. M. l'abbé J.-E. Meilleur était présent au chevet du défunt. M. Joseph Avila, Charles-Edouard, Maurice, Alphonse et Raymond, de ses beaux-frères, MM. Paul Dulude et Emile Crépau, de ses oncles, MM. David Gladu et J.-O. Gladu, de MM. J.A. Vaillancourt, président de la Banque d'Hochelaga, Beaudry Léman, gérant général de la Banque d'Hochelaga, P. Ryan, J.-C. Thivierge, E. St-Jacques, R. Brunet, Léon Lorrain, Louis Thérault, Alfred Durand, F.J. Leduc, C. Houdé, E. Lemoine, D.-D. Lorrain, le docteur Verschelden, Alphonse Pelletier, J.-H. Bourke, Napoléon Toupin, R. Lavoie, R. Brossard, A. Renaud, J.-A. Delorme, Louis Laurence, Le courtier, B.-P. Amont, E. Courtemanche, A. Cauchon, A. Ecuier, A. Legault, J.-A. Lecavallier, Jules Hamel, R. Courval, A. Lemieux, D. Gravel, J. Doyon, H. Nuss, R. Jérôme, C. Archambault, M. Gervais, C. Gagnon, L.-M. Dionne, A.-E. Bertrand, E. Larose, L. Ducharme, L.-N. Gille, H. Deguire, A. Côté, J.-T. Beaudin, L. Labelle, H. Surenné, E. Guénette, T. Turcotte, A. Sainte-Marie, R. Alary, R. Page, E. Beauregard, W. Sainte-Marie, R. Chabot, Jos. Paquin, A. Gariépy, J.-A. Lafrenière, Armand Lamoureux, A.-J. Lewis, M. Thérien, L. Dubois, A. Granger, I. Crépau, Arnold Paquette, R. Panet-Raymond, L.-T. Cardin, Charles Gaimard, Arthur Drouin, L.-G. Lacoste, A. Genat, F. L'Heureux, le docteur B. Bastien, Raoul Bastien, Albert Reid, H. Martin, P. Gadois, L. Parent, J.-M. Arpin, G. Laliberté, P. de Bellefeuille, G. Lecavallier, G. Foucault, le docteur Paquin.

NOTES MARITIMES

UN GROUPE D'ETUDIANTS CANADIENS S'EMBARQUERONT LE 21 JUIN A BORD DU "REGINA" POUR UN VOYAGE D'OBSERVATION EN EUROPE — ARRIVAGES ET DÉPARTS

De nombreux étudiants de différentes universités canadiennes s'embarqueront sur le "Regina", de la ligne White Star-Dominion, qui partira de Montréal le 21 juin. Ces étudiants se rendront d'abord à l'exposition anglaise. Ils visiteront ensuite Londres, Leamington, Warwick, la ville universitaire d'Oxford, puis ils iront à Bruges, à Bruxelles et aux champs de bataille, après quoi ils visiteront Paris.

Nominations provinciales

Québec, 4. (D.N.C.) — Le gouvernement provincial vient de nommer M. Eug. Mercier, de East-Farmham, grand comissaire pour le district de Bedford-St-François; M. Hector Voyer, de Mont-Joli a été nommé percepteur du revenu pour le district de Matane.

En Belgique

Gand, Belgique, 4. (S.P.C.) — Une Cour d'assises des Flandres vient de juger une bande de 36 criminels qui s'était formée après l'armistice, à la faveur de la désorganisation générale, et a opéré depuis avec une impunité presque assurée.

Un commissaire de la province à Paris?

Québec, 4. (D.N.C.) — Malgré que M. Taschereau ait nié la nouvelle annonçant qu'il irait en Europe en septembre, des journaux annoncent encore cette nouvelle. On dit que M. Taschereau s'entend avec le gouvernement français pour créer un poste de commissaire de la province à Paris.

Un manifeste de M. Luc Rochefort

M. ROCHEFORT DEMANDE A SES AMIS ET AUX CITOYENS DE LA METROPOLE DE SE LIGUER CONTRE M. MARTIN AUTOUR DE LA CANDIDATURE DE M. DUQUETTE.

M. Luc Rochefort nous a remis ce matin le manifeste suivant aux électeurs de la métropole: "Je me suis retiré de la campagne à la mairie en faveur de M. Charles Duquette."

"En agissant ainsi, je crois que je réponds au sentiment de mes amis, de ceux qui m'ont poussé à accepter la candidature comme des autres, et que je sers ainsi les meilleurs intérêts de la ville."

"La question qui prime avant tout dans cette élection c'est la prospérité actuelle et future de Montréal. Cet idéal m'a amené dans la lutte en 1921; c'est le même idéal qui inspire mon attitude actuelle dans l'intérêt de l'union et de l'harmonie."

"De plus, la rumeur persistait toujours et se répandait de plus en plus que ma candidature était secrètement amenée par le maire de Montréal, M. Martin lui-même. La rumeur devait être démentie, maintenant que je demande à mes amis au nom de tout ce qui est le mieux, de voter pour M. Duquette."

"Si Montréal désire une saine administration municipale, M. Médéric Martin devrait être défait. Le seul moyen de le faire c'est de garder un front uni contre l'ennemi commun. Le vote ne doit pas être partagé."

"J'en appelle donc à tout citoyen qui possède le droit de vote de venir lundi prochain faire son devoir, ayant dans l'esprit que le premier magistrat exerce une influence décisive qui peut être employée pour le bien ou pour le mal."

M. Charles Duquette tiendra ses assemblées ce soir à l'école Salaberry rue Robit, près de Beaudry; à la salle Corbelle, 1083 avenue Mont-Royal; à l'école Sainte-Philomène de Rosemont, 422, 6e avenue. Demain soir, samedi, il parlera à l'école Dollard, 2619 rue Clark; à l'ancien hôtel de ville de Sainte-Cunégonde, angle des rues Workman et Vinet; et à l'ancien hôtel de ville de la Côte-St-Paul, rue de l'Église. Dimanche, dans l'après-midi, à 3 heures, grand rassemblement à l'Académie Saint-Joseph, rue Desery, 265.

M. Joseph-Henri Petit parlera ce soir à la salle du marché de Maisonneuve; demain soir à la salle du marché Saint-Jacques; dimanche après-midi à Bordeaux, poste de police, 8333 Boies-de-Boulogne.

Le maire Martin portera la parole ce soir au collège Saint-Henri, rue Saint-Jacques ouest. Les assemblées de demain soir, samedi, et dimanche soir, auront lieu au marché de Maisonneuve et à l'Académie Saint-Paul, angle des rues Beaubien et Saint-Denis.

QUELQUES ASSEMBLÉES

Le docteur J.-A. Charron, candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Henri, a tenu une grande assemblée, hier soir, à la salle du collège Sainte-Elisabeth, rue Saint-Jacques. Après avoir apprécié de façon plutôt sévère la conduite de son adversaire, tant au conseil municipal qu'au comité exécutif, il a énoncé le programme des travaux qu'il entend faire exécuter dans le quartier pour le bénéfice de ses concitoyens. En premier lieu, il déclare le temps venu d'obtenir enfin l'assainissement de la rivière St-Pierre, car les citoyens du quartier ont déjà trop souffert de cet état de choses.

Il déclare aussi contraire à l'hygiène l'existence d'un terrain de jeux en pleine cour de chemin de fer, et s'engage à remédier au mal tant par la suppression du terrain en question que par la création de nouveaux terrains dans d'autres parties du quartier. Une autre question, que le conseil municipal devra aussi résoudre, c'est le prix exorbitant que doivent payer les citoyens de Saint-Henri et de l'ouest pour l'eau qu'ils achètent de la Montreal Water and Power. Alors que la taxe d'eau est partout ailleurs de six pour cent, les citoyens de Saint-Henri doivent en payer 1-2 pour cent. Il a de même discuté la question du tramway, dont le service devrait être amélioré.

Dans le quartier Grémazie, M. J.-A. de Tremblay a tenu hier, une assemblée à la salle des Musiciens, rue Saint-Denis. Parmi les améliorations que veut obtenir M. de Tremblay, citons les suivantes: améliorations du système d'éclairage dans le quartier; augmentation de l'effectif des policiers afin d'accorder une protection plus efficace dans le quartier; embellissement de la ville et adoption de règlements propres à défendre la construction de maisons qui empiètent sur les trottoirs; l'accès à la montagne par un funiculaire qui sera construit dès ce printemps; réduction des taxes; nettoyage des rues et ruelles; adoption de nouvelles mesures d'hygiène; plus de considération pour l'ouvrier et les unions ouvrières; des salaires équitables. Parmi les autres orateurs, il y avait MM. N. Giroux, M. Elzéar Beauregard, Jean Fautoux et R. Boffé.

M. Alexandre Lamare, candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Gabriel, parle ce soir à la salle de Pécole Saint-Charles, angle des rues Island et Manufactures.

M. l'échevin H.-A. Quintal (Ste-Marie) tient son assemblée ce soir au club Lemieux angle des rues Iberville et Lafontaine.

Ce soir, l'échevin J.-E. Sansregret tiendra une assemblée à l'Académie Proulx, coin des rues Parthenais et Rachel, quartier Deslauriers; et demain soir à la salle de la rue de la Montagne.

Ils devaient tenter le coup à Toronto

Toronto, 4 (S.P.C.) — On annonce dans les cercles de la police qu'une bande de bandits actuellement cachés à Montréal vont tenter ce mois-ci, une attaque contre les messagers des banques.

On dit que les bandits qui ont exécuté le raid sur les messagers de la Banque d'Hochelaga, devaient tenter le coup à Toronto en cas de défaite. Ils étaient même sur le point d'abandonner cette dernière tentative, quand la dislocation d'une escorte des messagers de la banque les a fait changer d'avis avec le résultat que l'on sait.

1110, rue Mont-Royal.
—Dimanche soir, l'échevin Georges Lalancette adressera la parole à la salle de son comité, quartier Préfontaine.

M. Alfred Legault, candidat dans Ahuntsic, tiendra deux assemblées, dimanche soir, la première à 8 heures 15, à la salle Latendresse, Ahuntsic, et l'autre à la salle paroissiale de Cartierville.

M. le maire punit sa femme

Dans une revue américaine, je cueille cette petite phrase pleine de vérité: "It takes a married man to start an argument by not saying anything."

Ce qui pourrait se traduire librement: Il n'y a qu'un homme marié qui puisse être accusé d'avoir engendré chicane sans ouvrir la bouche.

Il y a cependant une recette pour le bonheur conjugal. L'homme est naturellement taciturne. Il rentre à la maison chargé de souci. Il voudrait bien les déposer à la porte, mais même dans notre ameublement moderne, si compliqué, si complet, on n'a pas encore inventé le meuble pour les recevoir. Il y a bien le porte-chapeau, le porte-parapluie, le porte-crochet, mais le porte-souci manque encore et manquera longtemps, c'est à craindre, à la collection.

Taciturne, Monsieur passe pour être de mauvaise humeur. On l'accuse de ne rien dire. Pourtant le pauvre homme ne peut pas parler. Comme il s'écartera tous ces ennuis, s'il est intelligent! Il remplira sa maison de bons et de beaux livres et il fera figurer, bien en vue dans la bibliothèque, les Lettres de Fadelte (8150 francs pour les trois) qui sont les meilleurs distributeurs de bon sens et de bonne humeur féminins à domicile que nous connaissions encore. On lira et on se laissera tranquillement enfumer la pièce et éclaircir ses idées.

Les filles, les garçons, la maman le trouveront d'ailleurs charmant. Voilà un papa qui pense à sa famille. Il leur fait de gentils cadeaux. Et le matin dira dans sa barbe, car il sait bien qu'en répandant le goût de la lecture, il pousse aussi son porte-feuille: "N'oubliez pas, surtout, des choses sérieuses, n'est pas frivole; la femme qui lit peut supporter la solitude, elle ne va pas éparpiller son ennui, en même temps que les piastres de son mari, dans les magasins."

Peut-être nous passera-t-on un conseil de charité dans le temps de carême. M. le maire vient d'annoncer qu'il interdit la lecture de notre journal à sa femme, ce qui prouve que sa femme, qui le sait, veut enlever la femme qui ne lit pas certainement, sans cela il n'aurait jamais commis les bouffonneries que l'on sait.

Mais il y a des gens qui ne lisent pas notre journal et qui pourraient profiter de notre service de librairie. Signalez-leur donc nos annonces, vous leur rendrez service et à nous aussi.

Nous publions ci-dessous une liste de choses qui sont particulièrement intéressantes par le temps actuel. Ce sont des lectures profitables et sérieuses. N'oubliez pas les enfants. (Voir l'annonce en deuxième page, rubrique: Pour les enfants.)

LIVRES SÉRIEUX

LES RUBIS DU CALICE, par Adolphe Retté, le célèbre comte. L'auteur a réuni dans ce volume une série de méditations et d'oraisons d'après les textes de la messe. C'est une nouveauté qui arrive bien à point avec les cérémonies de la semaine sainte. Au comptoir, 60c.; par la poste, 65c.

LA QUINZAINE DE PAQUES, tous les offices de la semaine sainte et de la quinzaine de Pâques, reliure cuir, 330 pages, 60c. franco. MISSEL VESPERTIN, très recommandé, tous les offices des dimanches, jours de fête et jeûnes. 808 pages, \$1.00 franco.

LES QUATRE ÉVANGILES EN UN SEUL, par le chanoine Alfred Weber, reliure toile, 400 pages, 30c. franco.

AUX GLACES POLAIRES, par le révérend Père Duchesnois, O.M.I., magnifique volume de 488 pages, abondamment illustré, couronné par l'Académie. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.15.

SOIXANTE ANS D'APRÈS M. J. Grouard, O.M.I., volume de 440 pages, nombreuses illustrations. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.35.

INTRODUCTION A LA VIE DE VOTE de saint François de Sales, avec préface par Henry Bordeaux, dans la collection Nelson, c'est-à-dire avec une reliure de toile fine et solide pour 45c. franco.

THE CLASH, par Henry Moore, volume de luxe, reliure pleine toile, valeur de \$1.75 pour 60c. franco. Service de Librairie du Devoir, case postale 4020, Téléphone Main 7460. On fait la livraison en ville contre recouvrement pour toute commande de deux piastres et plus. Voir annonce régulière en deuxième page.

Sur la "Home Bank"

Toronto, 4. (S.P.C.) — La Commission royale nommée pour enquêter sur la faillite de la Home Bank, siégera le 16 avril prochain, à Ottawa. Elle se transportera ensuite à Toronto par suite des facilités que cette dernière offrira pour l'examen des livres.

Au Mont-Sainte-Marie

M. l'abbé Sylvio Cloutier, ancien professeur au collège de Sainte-Thérèse, célébrait, ce matin, sa première messe comme aumônier du pensionnat du Mont-Sainte-Marie. M. l'abbé Cloutier remplace M. le chanoine Albert Valois, qui ses nombreuses occupations retiennent à l'archevêché.

Pour vol d'une Ford

Marcel Hotté, 109, rue Champlain, a été traduit ce matin en Cour de police, accusé d'avoir volé un auto Ford appartenant à M. J. Mongeau, estimé à \$600.

Le temps

Toronto, 4. (S.P.C.) — On annonce du beau temps et une température un peu plus fraîche pour demain, dans la région de Montréal.

De grosses réclamations

AUTO VOLÉE RETENUE A LA DOUANE — L'UNION DE LA POLICE — FRAIS LEGAUX FORMIDABLES — UNE VENTE D'OBLIGATIONS — BAIL ANNULÉ — AFFAIRE D'ALLUMETTES.

Le juge MacLennan a entendu ce matin la cause de Guy Zito, de Putman, Etats-Unis, contre le Central Garage Limited, défendeur, et le ministre des douanes, intervenant. Zito s'est fait voler son automobile, à Putman, le 23 mai dernier. Le voleur ayant voulu s'aventurer en territoire canadien sans payer les tarifs douaniers voulus, s'est fait saisir sa voiture par les officiers du revenu.

Zito demande qu'on lui retourne son automobile. Le ministre des douanes demande que la demande en soit faite de façon plus circonstanciée, afin de lui permettre de motiver un refus ou un consentement.

Le juge Coderre a accordé ce matin à Philippe Bélec, la permission d'émettre un bref d'injonction contre la ville de Montréal pour empêcher cette dernière de destituer les agents de police qui refusent de quitter l'Union de la police. La cause a été ensuite ajournée pour permettre à la ville de produire une réponse par écrit. Lorsque la cause sera entendue, les parties demanderont que les témoignages qui ont été enregistrés dans la poursuite de Duguay contre la ville, soient produits comme pièces. Le juge n'aura plus qu'à rendre le jugement qui se trouve en fait tout préparé, après quoi, l'une ou l'autre partie portera la cause en appel.

Le juge MacLennan entend la cause de la Banque de Montréal contre A. Cooper et S. Trill. La banque réclame une somme de \$431, reconnue par billet. Trill plaide compensation. Il prétend que la banque lui doit une somme de \$129,127, pour frais légaux lors de l'affaire de la Banque des Marchands.

Le juge Lane entend la cause de la Sterling Bond Corporation limitée contre J. Gregory Smith et la Lincoln Mills, mise en cause. Smith qui avait à vendre un million d'obligations de la Lincoln Mills laquelle devait s'incorporer à la Canadian Pulpmold Corporation, a demandé à la Sterling Bond Corporation, le 14 juillet 1922, à New-York, de les lui acheter. Le marché fut conclu, mais quelque temps plus tard la Lincoln Mills dont Smith était directeur, vendit ce million d'obligations à d'autres banquiers.

La demanderesse réclame \$95,182 à titre de dépenses, de commission et de dommages pour la réputation de la compagnie.

Les défendeurs rétorquent qu'il n'y avait eu aucun marché conclu, mais que des pourparlers seules avaient eu lieu qui n'engageaient personne.

Le juge Martin a rejeté une poursuite de Alphonse Racine contre la Columbia Gramophone Company, défenderesse, et Mme L. S. Hallick, mise-en-cause.

Mme Jenny Procaosoff avait loué deux étages à la Columbia Gramophone Company pour une période de quatre ans. Quelque temps après l'occupation, la maison a été vendue par le sheriff à Racine qui a été le plus haut adjudicataire. La Columbia a quitté alors l'édifice et est allée s'installer dans un local de Mme Hallick.

Racine réclame \$19,333, pour bris du bail. Le juge a déclaré que la vente par le sheriff annulait tous les baux qui pouvaient exister alors et qu'en conséquence, la défenderesse ne devait rien.

Le juge Archer entend la cause de J.-A. Beaudette contre J.-E. Roy. Beaudette réclame \$131, à titre de commission sur des ventes d'allumettes faites au compte de Roy. Ce dernier rétorque que Beaudette n'a pas suivi les termes du contrat qui exigeait des ventes strictement au comptant, et qu'il avait été payé pour les ventes réelles qu'il a faites.

Aux Assises de Toronto

Toronto, 4. (S.P.C.) — La session s'ouvrira le 14 avril. Ce jour-là, ceux qui ont fourni des cautionnements pour obtenir la liberté provisoire des administrateurs et fonctionnaires de la défunte "Home Bank of Canada", accusés de négligence coupable, devront voir à ce que les prévenus soient en cour. On ne sait quand la cause s'ouvrira. Cela dépendra de la défense. D.-L. McCarthy C.R., procureur spécialement désigné par le procureur général, dit qu'il est prêt à procéder mais il se peut que N.-W. Rowell, C.R., qui occupera pour les défendants, demande du délai. Si le délai est accordé, le procès n'aura lieu qu'à la session d'automne.

Congé universitaire

On mande de l'Université de Montréal que suivant le règlement de la Commission des études, en date du 21 septembre 1921, le jour des élections municipales (lundi, 7 avril) sera jour de congé pour les étudiants.

LA VENTE DES RAPIDES DE SAINT-FRANÇOIS

Le ministère des terres et forêts en donne les conditions — Une mise à prix de \$500 — Loyer de 60 ans.

Québec, 4. (D.N.C.) — Le département des terres et forêts, section des eaux courantes, vient de rendre publiques les conditions de la vente des rapides de la rivière St-François connus sous le nom de Ulverton-Kingsley rapids. Ces rapides seront loués d'après un bail emphytéotique. L'énergie mini-mum sera de 5250 chevaux-vapeurs. Un dépôt de \$2,000 devra être fait au département avant le 22 avril, et un montant de \$7,000 devra être payé par l'acquéreur aussitôt après l'encheûre.

La mise à prix qui constituera une redevance annuelle sera de \$500. L'encheûre se fera sur cette mise à prix.

La location sera pour 60 ans, une royauté de 50 cts devra être payée pour chaque cheval-vapeur, une royauté de 50 cts additionnelle sera payée pour chaque cheval-vapeur exporté. Les travaux devront commencer dans les douze mois à la suite de la signature du contrat, on devra opérer 2,500 c.v. dans trois ans.

EN FAVEUR DE LA PROHIBITION ONTARIENNE

Une assemblée tenue à Ottawa hier soir adopte une série de résolutions.

Ottawa, 4. (S.P.C.) — A une assemblée tenue hier soir à Ottawa par la nouvelle union prohibitionniste d'Ottawa, deux mille personnes ont déclaré par leur adhésion unanime qu'elles sont contraires à un nouveau plébiscite sur la loi de tempérance ontarienne.

L'assemblée a adopté une résolution par laquelle elle a déclaré: 1o Que la loi de tempérance ontarienne est la meilleure législation de tempérance du Dominion; 2o Que cette législation a prouvé un succès complet tant au point de vue moral, social et industriel; 3o Qu'aucun corps responsable n'a demandé son rannet; 4o Qu'en face des résultats de la régie des alcools par le gouvernement Taschereau, ce contrôle appliqué à Ontario serait un désastre pour la vie domestique et financière d'Ottawa.

Pincé au bon moment

Les détectives Martin et Gussky ont coffré hier après-midi, Joseph Vincent, 19 ans, 4284, rue Aylwin, qui venait de rater un vol à main armée. Le dénommé Vincent a attaqué Mlle Yvonne Boivin, caissière d'une compagnie qui s'en allait porter une somme de \$600 en banque. Vincent l'a saisie par le bras et lui a braqué le revolver sur la poitrine. La jeune fille s'est vivement dégage et a crié au secours. Des citoyens sont accourus et Vincent, craignant un mauvais parti, s'est sauvé. A ce moment les détectives Martin et Gussky qui patrouillaient le district, l'ont aperçu et en quelques enjambées l'ont rattrapé.

La grève des postiers

Toronto, 4. (S.P.A.) — Les postiers de la province d'Ontario sont en faveur d'une grève, a annoncé hier soir M. G. R. Jackson, le président de la Fédération canadienne des employés des postes.

M. Jackson a aussi reçu un télégramme de M. T. A. Pelletier, président de l'Union des postiers de Québec, qui a déclaré que ses camarades sont solidaires comme roc en faveur de la grève.

Des autos blindées

Toronto, 4. — L'Imperial Bank of Canada et la Dominion Bank of Canada viennent de faire l'achat d'automobiles blindées, à l'épreuve des balles, pour le transport des espèces monétaires entre le bureau chef et les succursales. On compte que ces voitures procurent le maximum de protection possible.

La Saint-Jean-Baptiste à Québec

Québec, 4. — A une réunion conjointe des deux sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec, hier soir, sous la présidence du Dr Jules Vallée et de M. J.-S. Matte, on a décidé que la célébration de la fête nationale aurait lieu le 23 juin prochain.

La fête religieuse et la fête civile auront lieu le même jour. Il y aura messe solennelle le lundi matin à l'église du Sacré-Cœur, parade dans les rues de la ville, amusements et banquet au cours de la journée. Cette année, c'est la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur qui a la direction de la célébration.

Au Mont-Sainte-Marie

M. l'abbé Sylvio Cloutier, ancien professeur au collège de Sainte-Thérèse, célébrait, ce matin, sa première messe comme aumônier du pensionnat du Mont-Sainte-Marie. M. l'abbé Cloutier remplace M. le chanoine Albert Valois, qui ses nombreuses occupations retiennent à l'archevêché.

Pour vol d'une Ford

Marcel Hotté, 109, rue Champlain, a été traduit ce matin en Cour de police, accusé d'avoir volé un auto Ford appartenant à M. J. Mongeau, estimé à \$600.

Décès

ARCHAMBAULT — Gaspard Alexis Archambault, notaire, décédé à Ste-Julienne de Montréal le 2 avril. Funérailles samedi le 5 avril à 9 heures.

La mise à prix qui constituera une redevance annuelle sera de \$500. L'encheûre se fera sur cette mise à prix.

EN FAVEUR DE LA PROHIBITION ONTARIENNE

Une assemblée tenue à Ottawa hier soir adopte une série de résolutions.

Ottawa, 4. (S.P.C.) — A une assemblée tenue hier soir à Ottawa par la nouvelle union prohibitionniste d'Ottawa, deux mille personnes ont déclaré par leur adhésion unanime qu'elles sont contraires à un nouveau plébiscite sur la loi de tempérance ontarienne.

L'assemblée a adopté une résolution par laquelle elle a déclaré: 1o Que la loi de tempérance ontarienne est la meilleure législation de tempérance du Dominion; 2o Que cette législation a prouvé un succès complet tant au point de vue moral, social et industriel; 3o Qu'aucun corps responsable n'a demandé son rannet; 4o Qu'en face des résultats de la régie des alcools par le gouvernement Taschereau, ce contrôle appliqué à Ontario serait un désastre pour la vie domestique et financière d'Ottawa.

Pour secourir Kitzmiller

Cumberland, Maryland, 4. (S.P.A.) Un traineau chargé de vivres et autres provisions a parcouru vingt et un milles, hier, par des chemins presque impraticables dans les montagnes pour porter secours aux habitants du village de Kitzmiller qui est isolé depuis samedi par suite de l'inondation de la rivière Potomac. Le traineau sera suivi d'autres caravanes de secours organisées par la Croix-Rouge.

Métallurgistes anglais qui émigrent

Londres, 4. (S.P.A.) — Il appert que durant les neuf premiers mois de l'année 1923, plus de 20,000 ouvriers métallurgistes experts ont émigré de la Grande-Bretagne. Cette déclaration a été faite en Chambre hier. Les travaillistes ne se gênent pas pour dire que les capitalistes sont au fond de ce mouvement d'émigration de travailleurs avec les industries canadi

CHOSSES MUNICIPALES

LES ADIEUX
DU CONSEIL

LES ECHEVINS TIENNENT LA DERNIERE SEANCE DU REGIME ACTUEL, AVANT LES ELECTIONS — DISCOURS DU MAIRE ET DES SIX MEMBRES QUI SE SONT RETIRES — DIVERS

Les conseillers municipaux ont tenu leur dernière séance du régime actuel, hier après-midi, sous la présidence du maire, Martin; ils étaient au grand complet à l'exception de M. J.-B.-A. Anggrignon, du quartier Saint-Paul; avec un sourire, ils se sont faits photographier par M. E.-L. Giroux, photographe officiel de la ville. Puis ils ont épuisé le feuilleton du jour et se sont amusés à se jeter des fleurs. Le maire a regretté le départ de six membres du conseil actuel, qui ont décidé de se retirer de l'arène municipale, ce sont MM. Allan Bray, (Ahuntic), Victor Carmel, (Saint-Edouard), Joseph Elie, (Saint-Gabriel), Lyon Jacobs, (Saint-Louis), Placide Daoust, (Grémazie), et Herbert Seybold, (Notre-Dame-de-Grâce); il a félicité les quatorze acclamés, et souhaité du succès aux quinze autres qui sont obligés de faire la lutte comme lui-même.

Parmi les questions débattues, hier, on relève les suivantes: Le conseil a accepté une offre de \$175,000 de la succession Charles Campbell, pour l'achat de deux terrains de jeu, dans les quartiers de l'est et de l'ouest de la ville; d'après les conditions stipulées dans le testament, la succession achètera les terrains, et la ville se chargera de leur entretien. Le maire a voulu s'opposer à cette proposition, à cause des conditions; mais MM. Brodeur, Sansregret, et Gagneau ont fait ressortir les avantages de l'offre et l'esprit civique du testateur.

La ville payera désormais aux briquetiers le salaire de \$1 l'heure pour les travaux qui seront exécutés en 1924.

M. O'Connell a promis, au nom du comité exécutif que l'argent requis pour la tenue du référendum sur l'heure d'été, sera voté dès le commencement de la semaine.

Les échevins ont adopté finalement le règlement qui permet l'érection d'édifices à plus de dix étages, pourvu que la forme adoptée soit une tour, après les dix premiers étages. Le premier édifice du genre sera érigé par la Banque Royale, dans le quadrilatère des rues Saint-Jacques, St-Pierre, Notre-Dame et Doherty.

Un autre règlement, passé sans difficulté, a été celui d'un emprunt de \$350,000 pour la pose de conduites d'eau et de services d'eau et pour les besoins urgents.

M. Vaillancourt a soulevé la question de mieux protéger les institutions financières, faisant allusion à l'affaire récente de la Banque d'Halifax; il a produit une déclaration de M. Beaudry Leman au sujet des policiers cyclistes qui n'accompagnaient plus l'automobile de la banque qui transportait les sommes considérables. Le maire a déclaré que la police a agi ainsi à la demande des autriches de la banque.

Le Board of Trade a communiqué au conseil une circulaire, dans laquelle il fournit un état de la dette municipale, provinciale et fédérale qui repose sur les épaules des contribuables de Montréal. La dette de Montréal était de \$68,000,000 en 1913, soit \$132 par tête; elle était de \$136,000,000 en 1918, soit \$212 par tête, et de \$148,000,000 en 1923, soit \$214 par tête. La dette générale, municipale, provinciale et fédérale, était de \$241 par tête en 1913, de \$251 en 1918 et de \$262 en 1923. Le maire traite cette communication de manoeuvre électorale.

G. E. PARROT

Il y a dix ans

LE "DEVOIR" DU 4 AVRIL 1914.

Les élections municipales. — La "Ligue des citoyens de l'est" lance une liste en opposition à celle du comité des citoyens, comme on le prévoyait il y a déjà une semaine.

Revolte des Epirotas. — Les dépêches de Durazzo, Albanie, disent que la situation en Epirote, est des plus critiques. La ville de Koritza est en état de siège.

M. Briand et les socialistes. — Un banquet offert à l'ancien président du conseil dégenère en bagarre à la suite de l'intervention des amis de la guerre sociale.

La retraite pascalle des voyageurs

C'est le Révérend Père Georges Robichaud qui prêchera cette année la retraite pascalle des Voyageurs de Commerce. Cette retraite est destinée à tous les voyageurs de commerce de la région de Montréal, qu'ils appartiennent à l'A.C.V. ou non. Elle commencera le mercredi saint, 16 avril, à 8 heures du soir, et se terminera le samedi soir suivant. En voici le programme: Tous les jours, sermon à 9 heures 30 du matin et à 8 heures du soir dans l'après-midi, conférence à 2 heures 30.

La retraite se donne dans la chapelle de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux.

Les tramways Papineau, Windsor, Saint-Denis, de Lorimier, Mont-Royal y conduisent directement. Les voyageurs de commerce sont priés de se procurer une carte d'entrée à 1079, Rachel Est, Bélair 3437, ou le soir même, à la porte de la chapelle.

Académie St-Stanislas

Une réunion des anciens élèves de l'Académie St-Stanislas se tiendra vers la mi-juin, à l'occasion du 25ème anniversaire de la fondation de l'institution. A cette fin, un comité d'organisation a été formé. Le comité espère que tous les anciens tiendront à y assister. Une invitation sera envoyée à tous les anciens élèves qui feront parvenir leur adresse au Dr J. A. Lefrançois, 528c rue Gifford, Bélair 4568.

LES SYNDICATS
CATHOLIQUES

CONSEIL DE CONSTRUCTION

Le conseil syndical catholique et national des métiers de la construction s'assemblera ce soir, à 8 h. 30 p.m. à la salle no 1, édifice des syndicats, 655, rue de Montigny est. Rapport du comité des organisateurs. L'activité de la construction reprend de plus belle. La demande se fait très forte actuellement pour les menuisiers, les peintres et même les journaliers. Plusieurs questions de très grande importance sont inscrites à l'ordre du jour. Tous les délégués au conseil sont priés d'assister. Par ordre.

JOURNEE SOCIALE

Les membres des syndicats catholiques et nationaux et particulièrement les officiers des syndicats et les membres du cercle Léon XIII, anciens et nouveaux, sont cordialement invités à la journée sociale annuelle des syndicats catholiques, à la Villa Saint-Martin, Abord-Plouffe, M. Clovis Bernier, président et conseil et vice-président du cercle, donnera une causerie sur le salaire. Cette causerie sera faite l'avant-midi. Dans l'après-midi, il y aura discussion générale dans l'intérêt du mouvement syndical catholique.

Le départ des membres de la journée sociale se fera en commun à 8 heures précises à l'angle des avenues Mont-Royal et du Parc. Tous prendront ensemble le tramway Cartierville. A 9 heures a.m., il y aura messe et communion générale. Le retour se fera vers 5 heures p.m., après le salut solennel du Sacrement.

On est prié de donner son nom à M. G. Tremblay, Secrétaire des syndicats catholiques, 655, rue de Montigny est. Tél. Est 4598.

Le centenaire
de Mgr MoreauON FETE CETTE SEMAINE DANS
SA VILLE EPISCOPALE LA
MEMOIRE DU QUATRIEME
EVEQUE DE SAINT-HYACINTHE.

Saint-Hyacinthe, 4 (D. N. C.). — Le diocèse de Saint-Hyacinthe commémore cette semaine le centième anniversaire de naissance de S. G. Mgr Louis-Zéphirin Moreau, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe. Mgr Moreau est né en effet à Bécancour, comté de Nicolet, le 1er avril 1834, du mariage de Louis-Zéphirin Moreau et de Marie-Marguerite Champoux.

Mgr Moreau s'est distingué de bonne heure à l'état ecclésiastique. Ses études terminées à Nicolet, il fut ordonné à Montréal le 19 décembre 1846. Il fut attaché à l'évêché de Montréal de 1846 à 1852, où il remplit tour à tour les fonctions de maître de cérémonies, assistant-secrétaire et chapelain de la cathédrale. Il fut ensuite envoyé à Saint-Hyacinthe, où Mgr Prince le reçut et l'incorpora au diocèse de Saint-Hyacinthe. Il y occupa successivement toutes les charges officielles fut procureur de l'évêché, curé de la cathédrale, secrétaire de l'évêque, chancelier du diocèse, vicaire général, administrateur du diocèse à quatre reprises. Il fut enfin nommé évêque de Saint-Hyacinthe le 19 novembre 1875 et fut sacré à Saint-Hyacinthe par Mgr Taschereau, le 16 janvier 1876. Il mourut en odeur de sainteté à Saint-Hyacinthe, le 24 mai 1901, regretté universellement par ses ouailles.

Elle devrait avoir un
curateur

Le juge Archer a eu à décider hier après-midi un point de jurisprudence nouveau. Mme Florestine Deschênes, femme mineure, demandait la séparation d'avec son mari, Léopold Granger. Ce dernier protestait que sa femme, étant mineure quoique émancipée par son mariage, devait être assistée d'un curateur, pour valider la séparation de corps et de biens. Comme le loi ne fait pas mention d'un pareil cas, il faut procéder par analogie, dit le juge Archer. La mineure émancipée par le mariage peut être assimilée au mineur émancipé pour poursuivre dans le recouvrement de biens et doit être assistée d'un curateur.

En conséquence, le juge a déchargé le débiteur.

Chevaliers de Colomb
au conseil LaFontaine

Lundi soir le 7 avril 1924, à 8 h. p.m., nous donnerons dans nos salles, par radio, le résultat des élections municipales.

Tous les membres sont cordialement invités.

Le Secrétaire.

La grève de Wembley

Londres 4. — La grève des ouvriers employés à la construction des pavillons et des autres structures de l'Exposition de l'Empire britannique à Wembley ne sera pas longue. Les grévistes ont changé d'attitude hier matin en apercevant un grand cortège de policiers venus sur les terrains pour protéger les travailleurs fidèles et prendre les mesures nécessaires à la conservation de l'ordre. La police affirma sa présence dès son arrivée en dispersant une assemblée de grévistes dont le président se disait communiste. Plusieurs des ouvriers revêches perdirent courage et un bon nombre se présentèrent pour reprendre l'ouvrage.

Aux anciens
de Sainte-Marie

Dimanche prochain, le 6 avril, à 8 h. du soir, commencera dans la chapelle du collège Ste-Marie la retraite pascalle des anciens élèves. Les exercices auront lieu tous les soirs à la même heure et la retraite prendra fin à la messe de vendredi matin, le 11 avril, où il y aura communion générale. Tous sont cordialement invités.

FAITS DIVERS
LE TRAFIC MARITIME
PAR HALIFAX

UN SURSIS POUR MUIR

La Cour d'appel a accordé hier après-midi, un sursis à l'exécution de Walter Muir condamné à être pendu aujourd'hui pour le meurtre de A. Lavoie, à Valleyfield, il y a un an. L'exécution a été ajournée au 11 juillet. Entre temps, la Cour d'appel décidera si Muir a droit ou non à un nouveau procès.

CAMBRIOLEUR COFFRE

Joseph Labelle alias Vaillant, 24 ans, avenue Chateaubriand, a été coffré hier par l'agent de police Julien. Il venait de cambrioler une boucherie avec un camarade. L'agent de police en passant l'a entendu qui se disputait avec un camarade. Il a alors aperçu Labelle qui avait sur chaque épaule un quartier de veau et de la saucisse pleins ses poches. Le camarade était aussi bien achalandé, mais à la vue de la police, il a tout flancé et a disparu dans une ruelle. Quant à Labelle, il a pris le large, mais sans quitter ses provisions. Mais bientôt essouffé sous la charge il a dû s'arrêter et finalement revenir à la boucherie.

AU PENITENCIER

Le juge Décarie a condamné hier J. Lionel Lacroix alias Ulric Bonin, à deux ans de pénitencier, pour avoir obtenu de l'argent par fausses représentations. Lacroix avait escroqué divers montants qui réunis formaient une somme respectable.

BLESSE PAR LA DYNAMITE

F. Corbeil, 23 ans, employé de A. et D. Boileau, entrepreneurs, a été blessé hier après-midi, par une explosion de dynamite, au couvent de Jésus-Marie, que l'on est à construire au coin des rues Courcellette et Mont-Royal.

A l'hôtel de ville
de Sherbrooke

Sherbrooke, 4. (D.N.C.). — Par la suite de l'inauguration de la baisse des salaires, pour raison d'économie, par l'administration du maire Brault à l'hôtel de ville, les démissions pleuvent dru.

C'est ainsi que M. E. C. Gatién, secrétaire-trésorier de la cité depuis plusieurs années, a répondu au maire qu'il ne garderait pas sa situation au salaire que l'on veut lui payer cette année. M. J.-T. Martel, surintendant du service de la voirie, a envoyé immédiatement sa démission. M. B. A. Dugal, comptable en chef, accepte temporairement la diminution de salaire, mais se réserve le droit de démissionner. M. Léopold Fortier a donné sa démission comme employé au service des évaluations.

M. Horace Hébert, premier comptable du service du gaz et de l'électricité annonce qu'il quittera son emploi le 15 du présent mois.

Contre le
suffrage féminin

UN RICHE MANUFACTURIER DE CHICAGO TROUVE QUE LE SUFFRAGE FÉMININ A ATTIRÉ UNE FOULE DE MAUX SUR L'HUMANITÉ

New-York, 4. (S.P.A.). — Le suffrage féminin et l'ingérence active des femmes dans la politique ont fait pleuvoir une foule de maux sur l'humanité, d'après A. B. See, riche manufacturier, qui se signala en novembre 1922 en refusant de souscrire pour la construction d'un certain collège pour les femmes. Écrivant aujourd'hui à la Ligue Lucy Stone qui travaille pour que les femmes gardent leur nom de fille après leur mariage, M. See revient à la charge. Il déclare que depuis que le suffrage féminin est établi, le nombre des femmes qui boivent des liqueurs fortes et fument des cigarettes est plus élevé qu'auparavant; on les voit passer dans les rues d'un air effronté et elles se servent plus que jamais de cosmétiques. Les jeunes filles, ajoute le censeur, sont devenues insolentes à l'égard de leurs parents, indisciplinées et même brutales.

M. See déclare que le vote des femmes a augmenté les frais d'élection et grossi le vote de la pègre.

Le R. P. L.-E. Tremblay

Saint-Hyacinthe, 4 (D. N. C.). — Le R. P. Louis-Eugène Tremblay, supérieur du patronage Saint-Vincent-de-Paul de cette ville, vient d'être assigné à Québec par le conseil général de la communauté. Il prendra la direction du patronage Laval de Québec, où il succédera au R. P. Rochette.

Le R. P. Tremblay, qui a fondé le Patronage de Saint-Hyacinthe, est arrivé dans cette ville au mois d'août 1905 et y a demeuré depuis. Son départ de notre ville se fera probablement dans les premiers jours qui suivront la fête de Pâques. Il sera remplacé ici par le R. P. Paul Laperrière, supérieur de la maison Jean-le-Prévost, de Montréal. Le R. P. Rochette, du patronage Laval de Québec, ira à Montréal prendre la succession du P. Laperrière.

M. l'abbé Sylvio Cloutier

Par décision de Mgr l'archevêque, M. l'abbé Sylvio Cloutier, du Séminaire de Ste-Thérèse, a été nommé aumônier du Mont-St-Marie.

Le R. P. Laperrière

Le R. P. Paul Laperrière, supérieur du Patronage Jean le Prévost, vient d'être nommé à St-Hyacinthe pour remplacer le R. P. Eugène Tremblay. Il sera remplacé par le R. P. Rochette, du patronage Laval de Québec.

Un plébiscite à Québec

Québec, 4. (S.P.A.). — Les contribuables de Québec décideront par plébiscite, le 28 avril, si la ville doit avoir l'heure d'été et si le maire doit être élu par les électeurs.

LE CHEMIN DE FER NATIONAL
PUBLIE DES RENSEIGNEMENTS
INTERESSANTS A CE
Sujet

Le trafic maritime qui est passé par le port de Halifax durant les trois premiers mois de cette année égale presque la moitié du trafic total de 1923 dans le même port, d'après des chiffres qui ont été compilés par M. J.-J. Morrison, agent général des voyageurs par bateaux, au Chemin de fer national du Canada. Durant les trois premiers mois de 1924 le nombre de voyageurs débarqués à Halifax a été de 12,181 alors que le nombre total l'an dernier fut d'environ 25,000.

Il est intéressant de noter aussi que durant les trois premiers mois de l'an dernier 7,000 passagers sont arrivés à Halifax et ce chiffre a été dépassé en un seul mois cette année. En effet 7,041 voyageurs sont arrivés à Halifax en mars dernier. Ce mois a aussi vu arriver environ 25 pour cent de l'immigration totale qui a passé par Halifax en 1923.

Bien que les troubles ouvriers empêchent le départ d'Angleterre d'un moins un navire, l'on calcule que plus de 30 paquebots arriveront à Halifax en avril. Ils transporteront environ 11,000 immigrants pour le Canada. Environ 3,000 passagers sont attendus à Halifax d'ici à lundi. Ils viendront sur 9 navires de différentes compagnies. La plupart sont des agriculteurs, mais il y a aussi des enfants et des domestiques. Le groupe le plus important de jeunes garçons ira à Sherbrooke, P. Q.

Vendredi sont attendus le Doric, de la ligne White Star, avec 463 passagers et le Stockholm avec 278 passagers, la plupart des Danois qui vont s'établir au Manitoba.

Samedi arriveront le Germania, de la ligne Gaur, avec 419 passagers, l'Antonia, de la ligne Cunard, venant de Hambourg et Cherbourg avec 777 passagers; le Saturnia, Anchor-Donaldson, avec 248 passagers, le Canopic, White Star, avec 300 passagers, et le Veendam, Holland-America, avec 94 passagers. L'Antonia amène un groupe de cultivateurs pour l'Ouest qui ont été recrutés par le service de colonisation du Chemin de fer national du Canada.

Le La Bourdonnais de la ligne française, avec 28 passagers, la plupart pour Québec et le Stevengford, de la Norwegian America Line, avec 322 passagers de Scandinavie sont attendus dimanche. Des trains spéciaux du Chemin de fer national du Canada seront formés à Halifax pour transporter tous ces voyageurs à Montréal où ils feront leurs correspondances pour l'Ontario et l'Ouest.

Le R. P. Georges
Robichaud, S.J.ET LA RETRAITE PASCALE DES
VOYAGEURS DE COMMERCE

C'est le R. P. Georges Robichaud qui prêchera cette année la retraite pascalle des voyageurs de commerce. Cette retraite est destinée à tous les voyageurs de commerce de la région de Montréal, qu'ils appartiennent à l'A.C.V. ou non. Elle commencera le mercredi saint, 16 avril, à 8 h. du soir, et se terminera le samedi soir suivant. En voici le programme: Tous les jours, sermon à 9 h. 30 du matin et à 8 h. du soir, dans l'après-midi, conférence à 2 h. 30.

La retraite se donne dans la chapelle de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux. Les tramways Papineau, Windsor, St-Denis, de Lorimier, Mont-Royal, y conduisent directement. Les voyageurs de commerce sont priés de se procurer une carte d'entrée à 1079, Rachel Est, Bélair 3437, ou le soir même, à la porte de la chapelle.

L'eau baisse
aux Mille-Iles

Kingston, Ontario, 4. (S.P.A.). — On s'inquiète aux Mille-Iles du bas niveau du Saint-Laurent. L'eau monte moins ce printemps que depuis beaucoup d'années, et l'on attribue cela au détournement des eaux du Michigan par le canal d'écluse de Chicago. La chambre de commerce de Clayton, N.Y., proteste.

Mort d'un
écrivain américain

New-York, 4. (S. P. A.). — Charles Allen Munn, éditeur du Scientific American, est décédé hier après une courte maladie.

Le prince de
Galles à Paris

Paris, 4. (S. P. A.). — Après une visite de 24 heures à Paris, le prince de Galles est parti pour Biarritz au grand plaisir de la police secrète à laquelle était confiée la tâche de surveiller aussi discrètement que possible le royal visiteur.

Le prince, qui voyage incognito sous le nom de comte de Chester, s'est joué des détectives et des reporters de belle façon hier matin. Une énorme automobile portant les armes de l'ambassade britannique demeurait en face de son hôtel jusqu'à midi. Comme le prince n'était pas paru, les détectives commencèrent à s'inquiéter.

Après midi, les journaux publièrent la photographie de l'automobile avec la légende: "Le prince de Galles est le dernier levé à Paris." Or le prince s'était sauvé par la porte arrière de l'hôtel et avait déjeuné discrètement dans un modeste restaurant près des boulevards avant un ancien interprète attaché à l'armée britannique pendant la guerre.

TARIF DES PETITES
AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDE D'ELEVÉS: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVE: — Jusqu'à 19 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC. A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES: — tarif sur demande.
AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne avec une insertion.
NAISSANCES, DECES, MESSSES: — 50 sous.
REMERCIEMENTS: — 50 sous.
CARNET MONTAINE, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

DORURE, ARGENTURE
SUR CALICE, CROIRE, ETC.
VERNISSEMENT A L'OR
SUR ORNEMENTS D'EGLISE
PLACAGE D'ARGENTERIE
NICKELAGE, REPARATIONS
Cie ROYAL SILVER PLATE
A. GIBSON, gérant. 48, CRAIG OUEST

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 42, St-Laurent.

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protectors de chèques, rubans, papier carbone. Main 2202, Canada Typewriter Exchange & Supply, 58, rue Saint-Jacques.

MAISON A VENDRE

Berri, 475 — 4 étages, briques solides, coin de rue. Revenu \$1860.00. Prix \$15,000.00. Nadeau, Main 6420.

A LOUER

Numéros 2620, 2640 Christophe-Colomb, près Beaubien, 10 chambres, planchers de bois franc, fini de première classe. S'adresser à Campeau Denis. Main 0390.

A LOUER

Magnifique plain-pied, 8 appartements, fini moderne, 787 St-Denis. Tél. Belair 8043.

En voulez-vous la raison?

Si vous tenez à savoir le pourquoi de la popularité toujours croissante des

FLOCONS
DE
SAVON
VELOURS

un simple essai vous le montrera: de tous les savons en flocons actuellement sur le marché, aucun ne le surpasse, beaucoup lui sont sensiblement inférieurs.
Le linge lavé au savon Velours dure plus longtemps.

J. Barsalou & Cie.

LIMITÉ
Fabricants du savon Imperial
Exigez le de votre Epicer.



Réunion ouvrière

On nous informe que le Club ouvrier de Saint-Henri tiendra une assemblée publique vendredi soir, 4 avril, dans la salle du collège St-Henri. M. Médéric Martin y prendra la parole.

Lettres de faquette

3ème et 4ème séries, 55c, franco 5ème série. . . . 80c, franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Essais d'alimentation
à la luzerne

Le régisseur de la ferme expérimentale fédérale de Lethbridge, Alberta, relate, dans son rapport annuel, un certain nombre d'expériences relatives à l'emploi, pour l'alimentation des animaux, de luzerne irriguée et cultivée sur la ferme. Les résultats de ces expériences sont intéressants pour ceux qui désirent utiliser cette récolte sur la ferme plutôt que de la vendre.

FASHION-CRAFT

Pour s'habiller
à Prix modique

RIEN n'est plus difficile à détruire qu'un préjugé. Ainsi, parce que la maison Max Beauvais est, de longue date, connue comme le centre de l'élégance masculine, on croit à tort qu'il est impossible de s'y habiller à prix abordables.

Nous désirons vous convaincre que nos stocks sont si complets que nous pouvons vous vendre un complet, un pardessus, conformes aux plus récents décrets de la mode à prix très modiques et nous vous invitons tout particulièrement à venir constater les valeurs exceptionnelles que nous offrons en ce moment en fait de pardessus de printemps à . . . \$25.00

PARDESSUS DE PRINTEMPS confection Fashion Craft, dernière nouveauté, en tweeds importés d'Angleterre et d'Ecosse, tous les nouveaux mélanges bruyère, empiècement en soie artificielle à l'intérieur. Un superbe pardessus au \$25.00 prix très modique de

Chaussures, Chapeaux, Merceries, à prix proportionnellement bas

Articles de Qualité à prix abordables.

ARTHUR POULIN, Directeur-gérant.



Fourrures du Printemps

PAR ces froides journées de printemps, quand soufflent les vents du nord-ouest et que le manteau de fourrure est un peu trop lourd, le costume de printemps un peu trop léger, rien ne peut mieux répondre à vos exigences qu'une élégante casaque de fourrure. Dessinée sur des lignes gracieuses qui sauvegardent la sveltesse de silhouette requise par la mode, les modèles Holt, Renshaw sont particulièrement au point.

La Beaverine, la Nutria, le Caracul, la Taupe et le Phoque sont quelques-unes des fines pelletteries affectées à leur confection. Plusieurs touches nouvelles dans leur style et leur garniture vous enchanteront et vous serez étonnées de la série extrêmement modique des prix qui partent de

\$120.

Holt, Renshaw & Co. Limited

AVIS LEGAUX

Cour Supérieure

Province de Québec
District de Montréal.
No 2767.
ALLEN TASCHEAU, conseil du Roi, avocat et solliciteur, demeurant à Québec, Canada.

Demandeur,
vs
Défendresse.

THE AMERICAN EXPRESS COMPANY, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires en la cité de Montréal, district de Montréal.

JOSEPH-S. KNAPP, fils, de la cité de Baltimore, Etat de Maryland, un des Etats-Unis d'Amérique, en sa qualité de syndic et acquiesceur de Augustus Howard et Austin H. Montgomery, fils, failis, Mis-en-causé.
Il est ordonné au mis-en-causé de comparaître dans le mois.
Montréal, 2 avril 1924.
J.-M.-G. LAMOREUX, Député-protonotaire.

agneaux de prairie, divisés en trois groupes de quarante chacun, a donné, dans une période de 95 jours, l'augmentation moyenne par tête, que voici: groupe 1, tournesol ensilé, luzerne et grain, 22.125 livres; groupe 2, ensilage de blé d'Inde, luzerne et grain, 20.8 livres; groupe 3, luzerne et grain, 18.875 livres.

Page du Foyer

DEUILS

A deux semaines d'intervalle, après la mère de Georgette, c'est celle de Jeanne qui s'en va. Et c'est comme si tout à coup notre adolescence reculait tellement que nous serions devenues très vieilles. Où s'en est-il allé le temps où dans le salon de l'un ou de l'autre, petites filles excitées, nous échangeons tant d'idées folles et de grands rêves? Et le poète malade, dont en ces jours anciens nous adorions l'image, et que nous aurions tant voulu guérir ou consoler, et qu'en revenant de classe, nous allions regarder de loin comme il lisait sur son balcon, pourquoi, presque le même soir où le deuil entraînait chez Jeanne, est-il parti lui aussi pour toujours?

Déjà, tant de nos souvenirs ne s'attachent plus à des vivants, déjà nous connaissons tant de morts. Mes amies sont si affligées qu'il me semble que jamais plus leur sourire ne retrouvera sa plénitude. Leur gaieté redeviendra-t-elle la même? Des arrière-pensées de tristesse ne vont-elles pas rester aux aguets sous leur front? Longtemps, en tout cas, des images cruelles vont demeurer dans leurs yeux et, quoiqu'elles voient, s'interposeront entre le printemps et leur cœur, rabaisant leur joie un instant ranimée, comme un souffle abat une flamme de bougie.

Jeanne, Georgette, orphelines! Comment retrouver le regard insouciant que nous avions autrefois ensemble? Rien ne ressuscitera plus cette jeunesse toute neuve qui n'avait que des chagrins légers et puérils. Les vraies douleurs sont venues. La vie poursuit chaque jour dans nos âmes son lent et mystérieux travail; elle nous façonne, nous change, nous montre tant d'aspects de l'existence que nous n'avions même pas soupçonnés, nous jette face à face avec l'épreuve. Et nos grandes souffrances et celles des autres nous laissent parfois bien meurtris et effrayés.

Mais la vie qui nous change est changeante elle-même et, par la grâce de Dieu et la prière, elle ménage les consolations et nous amène doucement, à notre insu quelquefois, à revoir autrement toute chose. Elle renouvelle, répare, lie le malheur à quelque compensation providentielle qui paraît miraculeuse et adoucit les regrets. C'est que le bon Dieu est au fond de la vie et s'il veut bien qu'elle nous instruisse et rende nos pensées plus profondes et plus graves, il ne veut pas que nous soyons sans cesse malheureux et abattus. C'est pourquoi sans doute il a créé le soleil et l'habitude et fait nos cœurs capables de souffrir atrocement, mais incapables de toujours souffrir. Abandonnons notre âme à ce qu'il veut... sans cela, que valons-nous?

Michelle Le NORMAND.



TAPIOCA AU BOUILLON DE POISSON

Foncez une casserole avec des rondelles de carottes et d'oignons, disposez dessus deux ou trois sortes de poissons. Après avoir lavé et vidé les poissons, divisez-les en tronçons avant de les placer dans la casserole; mettez au moins deux livres de poissons (et quelques légumes cuits ou crus, mais très fraîches si vous en avez), mouillez avec un verre de vin blanc, mettez la casserole sur un feu vif et laissez le vin blanc réduire complètement puis mouillez avec deux litres d'eau chaude, salez, écumez avec soin au premier bouillon et ajoutez un bouquet de blanc de poireaux, quelques carottes coupées en quatre, un gros bouquet de persil et de cerfeuil, une branche de thym, une feuille de laurier et quelques grains de poivre. Couvrez la casserole et laissez-la sur un feu doux pendant une heure. Au bout de ce temps, le poisson ayant donné tout son goût au bouillon, dégraissez ce dernier, passez-le au travers d'un torchon, réservez-en la valeur d'un verre ordinaire, mettez le restant sur le feu et, dès que l'ébullition commence, versez en pluie le tapioca, remuez sans arrêter pendant cinq minutes sitôt que le tapioca est trans-

parent, versez dans la soupière et servez.

SALADE DE CELERI

Le celeri plein, tendre, frais, mangé en salade, et assaisonné de vinaigre aromatisé, d'huile de Provence et d'un peu de moutarde fine, est vraiment délicieux mais il faut se bien porter pour digérer le celeri cru.

Pour les malades ou les convalescents, il ne peut se prendre que cuit, préalablement blanchi dans beaucoup d'eau. On peut le servir au gras ou au maigre.

ASPERGES BLANCHES

Les râcler au moyen d'un couteau les couper de même longueur, les ficeler et les cuire vingt minutes au maximum. Il faut bien choisir le moment pour les retirer, car, si elles sont trop cuites, elles sont filandreuses. Lorsqu'on les retire, les étaler légèrement pour éviter qu'elles ne cuisent encore par leur propre chaleur.

Le beurre fondu et la sauce hollandaise sont les meilleures manières de manger les asperges.

Des amateurs cependant les mangent à l'huile et au vinaigre.

Conseils pratiques

CHOIX DES OEUFS

Pour reconnaître la qualité d'un oeuf ou, plus exactement, son âge, il suffit de l'examiner par transparence en le plaçant, dans une pièce obscure, devant une lampe la plus lumineuse possible. Une chambre d'air apparaît alors nettement à travers la coquille, à la partie supérieure de l'oeuf (côté du gros bout). Dans un oeuf frais, la base de cette chambre d'air a le diamètre d'une pièce de 50 centimes, et elle garde ce diamètre pendant une dizaine de jours après la ponte en hiver, pendant cinq ou six jours en été. A partir de ce délai la chambre d'air s'agrandit, sous l'effet de l'évaporation, plus rapidement en été qu'en hiver et le diamètre de sa base atteint peu à peu celui d'une pièce de deux francs, pour s'élargir encore par la suite. Donc, au bout de dix jours en hiver, de cinq ou six jours en été, un oeuf ne peut plus être qualifié "frais" ou "à la coque", et il est extrêmement facile de déterminer s'il est digne ou non de ce qualificatif.

ENTRETIEN DES LIVRES DE VALEUR

Rien n'est laid comme un livre auquel il manque un morceau de carton ou de peau. Avec de la colle forte additionnée d'alun on peut réparer ce petit désastre. On choisit une peau d'une nuance aussi exactement semblable que possible à celle de la peau du livre, on la tend et

on la fait sécher sous presse après l'avoir collée.

Pour rafraîchir les reliures en marocain ou en veau, on les lave avec une fine éponge bien propre, trempée dans de la mousse de savon; un essuyage au linge fin suivra ce lavage.

Pour donner de la netteté et du brillant au vernis du livre, on passe sur la reliure un vernis que vendent tous les droguistes, puis on fait briller ensuite avec un linge très doux. Du sel d'oseille aura raison des taches d'entre et de l'amoncellement des taches de graisse.

Pensées choisies

Qu'est-ce que se résigner? C'est mettre Dieu entre la douleur et soi. Mme SWETCHINE.

Le grand service à rendre aux incrédules, c'est de faire que les chrétiens soient chrétiens. Si le petit nombre de fidèles qui fréquentent assidûment les églises étaient vraiment ce qu'ils doivent être, s'ils avaient la science et l'amour, ils changeraient le monde. Louis VEUILLON.

Les âmes innocentes sont plus belles; les âmes trempées dans ceux de la pénitence et fécondées par les remords sont plus aptes aux grandes choses. P. CAUSSETTE.

Monseigneur Lafleche

"LE MISSIONNAIRE NE MEURT PAS."

C'était au mois de juillet 1848. Le Père Farand, nouvellement arrivé, plein de jeunesse, de force et de bon vouloir, était installé, et ses deux compagnons M. Lafleche et le P. Taché l'entraînaient dans l'apostolat à l'île-à-la-Croix.

Un jour par aventure il n'y eut rien à faire à la mission. M. Lafleche conduisit le P. Farand en promenade sur une petite île voisine et déserte. Leur canot était fort léger, mais suffisant pour une courte et paisible excursion; le temps était d'ailleurs magnifique. A destination, le vent se leva pourtant, s'irrita, se déchaine, et voilà nos touristes fort embarrasés. La tempête loin de s'apaiser augmenta de fureur, et le P. Farand, en philosophie ami d'une sagesse pratique, se dispose à passer la nuit sur place, fût-ce inégalement à la belle étoile: la bonne affaire!

Mais soudain M. Lafleche s'écrie: Non, non, il faut partir tout de suite, malgré les vents et les flots! — Mais, objecte le P. Farand, c'est pure témérité: la barque ne vaut guère en ces conditions, vous ne savez pas nager, nous périrons

POUR LES CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO

Par la Société symphonique de Montréal \$73.50 — Employés de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Montréal \$35.00 — Madame Cordélia-B. Dalbec, Outremont \$40.00 — Encore l'Ecole de Pédagogie

Nous énumérons dans un communiqué précédent quelques-unes des raisons qui militent en faveur d'une école de pédagogie à base bilingue et répondant aux besoins des Canadiens français de la région ontarienne. Nous alléguons entre autres: 1o que les brevets bilingues des écoles de pédagogie du gouvernement n'étaient que pour le cours primaire seulement; 2o que l'enseignement du français était réduit à environ trois heures par semaine et pour l'étude de la seule littérature; 3o que les institutrices soumises à pareil régime ne pouvaient en conséquence donner un enseignement pleinement satisfaisant.

Voici deux autres excellentes raisons en faveur d'une formation réellement bilingue des institutrices et surtout d'une bonne formation morale. 5o Parce que d'après l'expérience obtenue dans toutes nos écoles bilingues et d'une façon toute spéciale à Ottawa (rapport du Dr Hughes) et d'après le témoignage du Dr A. Merchant, surintendant des écoles de l'Ontario, toutes nos écoles bilingues "confiées à un nombre suffisant d'institutrices bien choisies et bien préparées ayant une conception claire et sympathique des besoins de ces élèves et des moyens d'y pourvoir pourraient être portées dans un temps raisonnable à un degré d'efficacité aussi élevé que les écoles des localités purement anglaises".

6o Parce que dans les écoles ac-

tuelles du gouvernement, l'enseignement donné aux futures institutrices qui les fréquentent n'est pas exempt de doctrines philosophiques qui constituent un danger pour les convictions religieuses et morales des élèves.

Voilà autant de raisons qui ont forcé l'Association d'Education à ouvrir une Ecole de Pédagogie. Devant le dilemme: ou la disparition graduelle du français dans l'Ontario, ou l'appel à la générosité du Québec, l'Association d'Education a préféré l'appel au Québec sachant bien l'accueil qui lui était réservé. Elle ne s'est pas trompée. Il y a quelque 17,000 dollars de souscriptions à l'heure actuelle. Mais il ne faut pas s'arrêter là; continuons de souscrire, c'est la condition du succès et de la vie à-bas.

Dernier total publié: \$15,479.55. Provenant de la Société symphonique de Montréal, concert du 24 janvier 1924, \$73.50; Hervé Nadeau, Montréal, \$5; Employés de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Montréal, \$35; Mme Cordélia-B. Dalbec, Outremont, \$40; C.-A. Doray, Montréal, \$2; St-Samuel de Gayhurst, \$0.76; M. E. Verdon, Montréal, \$5; La Municipalité de L'Ange-Gardien, \$10; Elèves du Juvénat, Sainte-Anne-de-Beaupré, Québec, \$10.

Total: \$15,760.81. Nota Bene — Les souscriptions doivent être adressées à M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat de l'A.C.J.C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal. Pour tous renseignements téléphonez à Main 4939.

AIDE AUX CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Veuillez trouver sous ce pli \$....., pour le maintien des écoles libres et la défense des écoles bilingues de l'Ontario.

Signature

Adresse

N. B. — Pour éviter les vols, ne pas envoyer de papier-monnaie, mais faire remise par chèque ou mandat de poste. Adresser comme suit: M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat général de l'A. C. J. C., Immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal.

infailliblement. — Non pas, répliqua M. Lafleche: des missionnaires en exercice ne périssent pas! Tenez bien la rame, pour gouverner; je ramènerai pour sortir d'embarras.

Il pensait au P. Taché, à ses inquiétudes, et ne doutait pas que le Maître veillât sur le vent. Ils partent en pleine bourrasque: ils n'avaient pas encore franchi 6 arpents que la tempête redoublait encore de fureur et qu'effectivement ils risquaient de périr, effroyablement ballottés sur leur pelure de bœuf. M. Lafleche reste calme, comme sous le souffle du zéphyr qui murmure dans les roseaux. — Non, répète-t-il, Dieu ne perd pas les siens; gouvernez bien, il ne manque rien pour résister à la fureur des flots.

El il rama de toute la force de son corps, espérant en Dieu de toute la force de son âme. Ils roulent de vagues en vagues, bondissant, s'écroulent, flottent, malgré tout et avancent lentement. Au bout d'une heure d'efforts ils approchent de terre devant le P. Taché, pâle et tremblant. Depuis longtemps, dans un fourré, il attendait ce retour, plongé dans une cruelle anxiété.

C'est cette inquiétude de son compagnon, que M. Lafleche avait ressentie et qu'il ne voulait pas laisser durer, qui l'avait décidé et fait dire: Partons, à la grâce de Dieu!

Ils abordent. Le P. Taché, qui les croyait perdus, se jeta dans leurs bras: admirez cette scène dans sa simplicité; considérez les personnages et le rôle qui les attend, et si vous croyez en la Providence, bénissez Dieu!

A. S.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

Vous ne pouvez pas juger d'après l'apparence

C'est totalement impossible de reconnaître la qualité du thé par l'apparence de la feuille. Parfois un thé âpre, grossier, roulé inégalement, peut avoir un très bon goût une fois infusé et dans la tasse être meilleur que le thé bien roulé et bien garni et qui paraît avoir plus de finesse. Le seul et unique moyen d'avoir du thé d'une qualité à laquelle l'on peut se fier, est d'acheter un mélange garanti comme le "SALADA", dont le bon goût et la pureté ont subi l'épreuve du temps.

La Normandie

S'il est une province de France qui nous soit chère, à laquelle nous tiennent de lointains et glorieux souvenirs, c'est la Normandie. C'est, en somme, une des meilleures conquêtes, une des plus belles colonies des hommes du Nord. C'est de Normandie que partirent au 11e siècle les chevaliers et hommes d'armes qui conquièrent l'Angleterre. C'est Honfleur, c'est le Cotentin qui fournirent les hardis marins et valeureux seigneurs qui s'en allèrent fonder des villes au Canada et des royaumes en Orient. Son histoire, dans le passé, a les allures d'une vaste épopée.

Or, pour la seconde fois, la Normandie va fêter son Millénaire. Car la Normandie s'est formée en trois étapes, 911, 924 et 934. Rouen et Paris fêtèrent en 1911 Rollon et le traité de Saint-Clair-sur-Epte. En 924 vinrent s'agréger les comtés de Bayeux et de Sées.

La jolie ville de Bayeux, dans le Calvados, organise pour la Pentecôte (dimanche 8 et lundi 9 juin), des fêtes grandioses, auxquelles elle convie la grande famille normande. On y visitera la cathédrale, une des

Brégy lui inspirait une véritable terreur... Mais c'est assez remuer tant de misères et de turpitudes, conclut Antoine: allons respirer... Allons les retrouver. — Je vous laisse en famille, fit

GOODWIN

Pourquoi ne pas acheter le complet de votre garçonnet maintenant

Pendant que notre assortiment si complet rend un choix agréable et facile. D'autant plus qu'il est temps de commencer à y songer, car Pâques est dans deux semaines.

Un mot de ces deux séries

Complets pour petits garçons 7.95 et 9.95

Deux culottes

Complets en étoffe de laine à rayures de fantaisie, attachant jusqu'au cou, avec col Peter Pan, col à revers ou cordelière avec gland. Une culotte droite et une culotte golf.

Pour garçonnet de 3 à 10 ans.



POUR GARÇONNETS PLUS AGES 10.45

Complets en cheviote bleue, tissu croisé, Donegal, étoffe du pays et étoffe à rayures fantaisie, veston uni ou à plis Norfolk, une culotte bouffante et une culotte Golf. Tailles 26 à 36 pour 8 à 18 ans.

Rég. 15.00 et 16.50.

Au rez-de-chaussée



merveilles de l'art normand, et la tapisserie de la reine Mathilde, unique au monde.

Les "Normands de Paris", qui apportent leur concours à cette commémoration, espèrent pouvoir faciliter le voyage. Avis donc aux cousins et amis d'un peu partout, aux sociétés qui ont gardé vivace le culte du passé et aux amateurs d'excursions intéressantes. Pour tous renseignements, s'adresser au comité de Bayeux, ou à M. Salles, ancien président des Fêtes du Millénaire de 1911, 34, rue Saint-Didier, Paris (16e). (Communiqué)

Maux de tête provenant de légers rhumes

L'effet tonique et laxatif des pastilles de Bromo Quinine soulage rapidement du mal de tête causé par le rhume. La boîte porte la signature du Dr E.W. Grove, 30c. Fabriquées au Canada.

Diplomate congédié

Varsovie, 4. (S.P.A.) — Le Dr Wencelaski Sokolowski, ancien premier secrétaire de l'ambassade polonaise à Washington, qui a été rapelé dernièrement à la suite de la saisie d'une grosse quantité de boissons alcooliques dans ses appartements, a été congédié du service diplomatique. Le gouvernement a pris cette décision après que le ministère des affaires étrangères eût fait une enquête sur cette affaire.

Petits voyageurs bien traités

Il y a peu d'enfants qui ne rêvent de faire un long voyage, mais il y en a moins qui seraient prêts à l'entreprendre seuls. Ce n'est pas le cas de ces deux petits Canadiens qui, partis hier de la gare Bonaventure pour aller rendre visite à leurs grands parents à Los Angeles.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

75

(Suite?)

Ce qu'il rêvait, ce n'étaient pas les petits profits lentement et péniblement amassés dans l'ombre: c'était l'éclat, le luxe, les échelons courbés sur son passage. Pour réussir dans son œuvre gigantesque, ne lui fallait-il pas d'abord la confiance des châtellains, et une réputation d'absolue honnêteté?

— C'est égal, le coup était joliment hasardeux! disait un jour à M. Le Vallier le vieux médecin, devenu le familier du château. Comment l'individu a-t-il bien pu s'y prendre pour soudoyer, en si peu de temps, votre domestique? car,

sans cette complicité, toute l'histoire de la dépêche et de sa disparition est presque inexplicable.

M. Le Vallier n'osa répondre. — Peut-être, après tout, l'avait-il soudoyé d'avance! s'écria soudain le docteur avec un grand geste. On sait qu'il s'entendait au métier. Voulez-vous brouiller avec votre frère, il avait intérêt à connaître ce qui se passait chez vous. — C'est possible, songea Antoine.

Tous deux parcouraient les célèbres galeries de Rochevigné, — plus célèbres que jamais, hélas! — Et voilà le résultat! voilà le bilan! concluait M. Lamy en s'échauffant. Falsifiée, la "perle" in-

comparable! Truqués, les deux Van Dyck! Contrefaits, les Pastels du Poussin! sans parler des pierreries du vieux reliquaire, des camées anciens, des pièces d'argenterie, et du reste. Oh! il n'y allait pas de main morte. Encore cinq ou six ans, et les splendides collections de Rochevigné n'auraient plus été que des collections de bric-à-brac! Et les "services d'ami", rendus avec une discrétion touchante, les comptes vérifiés, les titres négociés... Croyez-vous que des sommes importantes passaient impunément dans ces griffes-là? Pourquoi se serait-il gêné, dès lors qu'on fermait les yeux? Ah! la justice n'en a pas fini... Heureusement, le voleur a de quoi répondre, et les bases d'une telle fortune pouvaient résister à l'assaut! Mais je me demande, encore une fois, par quel démon un homme doit être possédé pour jouer un jeu aussi terrible. Vous voyez que, malgré tant de précaution, quelqu'un l'avait percé à jour, l'effronté coquin. Et si cette vieille Clémence avait parlé plus tôt...

— Clémence, murmura M. Le Vallier. Une créature honnête, mais timide à l'excès, m'a dit mon frère.

Probablement, sa découverte avait précédé de fort peu son attaque. Et même n'y aurait-il pas eu entre l'une et l'autre relation de cause à effet? De ce que nous savons maintenant, il est facile de conclure que

LE "DEVOIR" commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Ce journal est imprimé au No 43, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J.-J. Bouchard, gérant

COMMERCE ET FINANCE

Les compensations

Pour la semaine terminée hier comparativement à la semaine correspondante l'an dernier, les compensations de banques dans les différentes villes du Canada, indiquent les changements suivants:

VILLE DE L'EST	Semaine terminée	Changement
Montréal	\$99,766,642	+ \$15,778,608
Toronto	90,650,218	+ 13,230,690
Ottawa	6,948,125	+ 1,101,400
Québec	5,606,600	+ 1,027,538
Hamilton	4,933,115	+ 153,984
Halifax	3,946,916	+ 1,687,094
Windsor	2,926,617	+ 902,629
London	2,482,463	+ 29,014
St-Jean	2,325,384	+ 236,854
Kitchener	870,789	+ 67,301
Brantford	860,807	+ 422,369
Sherbrooke	828,982	+ 160,904
Peterboro	779,222	+ 79,795
Moncton	776,492	+ 113,996
Kingston	604,188	+ 57,653

Total \$224,307,060 + \$35,047,033

VILLES DE L'OUEST

Semaine terminée	Changement
Winnipeg	\$35,737,546 + \$1,038,783
Vancouver	15,555,178 + 3,248,812
Calgary	5,799,756 + 1,488,431
Edmonton	4,116,134 + 230,739
Regina	2,829,261 + 30,798
Saskatoon	1,487,010 + 202,829
Moose Jaw	968,391 + 56,808
Fort-William	783,432 + 31,922
N. Westminster	610,325 + 100,118
Lethbridge	602,295 + 23,055
Brandon	437,103 + 56,090
Prince Albert	312,499 + 35,882
Medicine Hat	261,359 + 63,135

Total \$69,500,289 + \$6,183,681

Total de l'est 224,307,060 + 35,047,033

Grand total \$293,807,349 + \$41,230,714

Recettes ferroviaires

Les recettes du Pacifique-Canadien, pour la période du 21 au 31 mars, se chiffrent par \$4,496,000 comparativement à \$4,313,000, pour la période correspondante de 1923, une augmentation de \$183,000.

Les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada, durant la semaine terminée le 31 mars 1924, se sont élevées à \$6,411,583, ce qui représente une augmentation de \$61,130,61 ou de 1 pour cent sur la semaine correspondante de 1923.

Les recettes brutes du même réseau depuis le 1er janvier jusqu'au 31 mars de cette année se sont élevées à \$56,782,628, ce qui représente une augmentation de \$2,790,664.16 sur la période correspondante de 1923.

Banque de France

Paris, 4. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants:

Espèces, or, aug.	104,000
Espèces, argent, aug.	120,000
Billets en circ., aug.	263,983,000
Dépôts du trésor, aug.	8,577,000
Dépôts du public, dim.	355,737,000
Billets escomptés, aug.	584,931,000
Avances, dim.	9,452,200

La Banque a prêté à l'Etat 300,000,000 de francs.

Banque d'Angleterre

Londres, 4. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants:

Reserve totale, dim.	943,000
Circulation, aug.	952,000
Espèces, aug.	8,756
Autres valeurs, aug.	4,706,000
Autres dépôts, aug.	13,959,000
Dépôts du public, dim.	10,573,000
Billets en réserve, dim.	951,000
Valeurs du gov., dim.	385,000

La proposition de la réserve de la Banque à son passif est cette semaine de 164.3 pour cent; elle était la semaine dernière de 176.1 pour cent. Le taux d'escompte est de 4 pour cent.

Une émission de la ville de Toronto

Toronto, 4. — Une émission de \$5,236,000 d'obligations séries 5 pour cent, de la ville de Toronto, a été adjugée hier à un syndicat financier composé de "Wood, Gundy and Co.", la "Dominion Securities Corporation", la "A.E. Ames and Co.", la "National City Company", la "Harris Forbes and Co.", la "R.A. Daly and Co.", la "Matthew and Co." Le prix de l'adjudication est de 96.87.

Ces obligations se choient en séries de 1924 à 1954.

Ce prêt à la Belgique

New-York, 4. — Le crédit à la Belgique dont on parle tant depuis quelques jours dans Wall Street, serait un prêt de \$50,000,000 à une société nationale de manufacturiers avant l'ajout du gouvernement belge. D'après une dépêche de Bruxelles, reçue hier, deux groupes de financiers américains se disputent ce prêt, dont l'échéance de 20 ou 25 ans.

La Banque de France vend du franc

Paris, 4. — On dit que la Banque de France vend maintenant du franc dans le but d'arrêter l'avance trop rapide de la devise française ce dont les exportateurs français ont surtout à se plaindre. Par suite de la hausse du franc, une crise de chômage pourrait devenir possible.

Le rapport de la Banque de France, hier, indiquait que la circulation avait une fois de plus dépassé le niveau de 40,000,000,000 de francs pour se rapprocher de la limite légale qui est fixée à 41,000,000,000.

LE L'ARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le jeudi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

1924	1923
Beurre, colis	593 165 735
Fromage, meules	291 97 339
Oufs, caisses	3,207 2,137 3,317

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Ogilvie; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Lamoignon et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 Place Jacques-Cartier.

FARINE

1ère qualité, le baril	\$6.20
2ème qualité	\$5.60
Fort, à boulanger, le baril	\$5.40

OEUF

Oeufs Chantecler	34s.
Extra frais	31s.
Premiers frais	29s.

BEURRE

Les prix du beurre ont baissé d'un sou la livre.

Crèmerie de choix, no 1	36s.
No 2	35s.

En bloc d'une livre:

Crèmerie, choix no 1	37s.
Crèmerie, choix no 2	36s.

FROMAGE

Fort, à la meule	25s.
Au morceau	27s.
Doux, à la meule	20s.
Au morceau	21s.
Oka	38s.

LE SIROP D'ERABLE

Le sirop d'érable nouveau se vend \$2.50 le gallon et le sucre d'érable 25s. la livre.

MIEL

Le miel en rayon est rare. Les prix sont de 25s. la livre pour le blanc et de 22s. pour le brun.

Miel coulé:

Brun, enseau de 60 livres, la	10s.
livre	9s.
Blanc, bocal de 5 lbs, la livre	13s.
Bocal de 2 1/2 lbs, la livre	14s.
Brun,seau de 5 lbs, la livre	10s.

SAINDOUX

En tinette	15s. 1/2
Enseau	16s.

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre de Montréal font \$1.30 par 80 livres au gros. Les pommes de terre d'en bas de Québec font \$1.30 et \$1.40 par 80 livres au gros. Au wagon les prix varient de \$1.15 à \$1.20 par 90 livres.

L'assemblée de la Cons. Smelting

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Consolidated Mining and Smelting Company a eu lieu hier. Le rapport dont nous avons publié de larges extraits il y a quelque temps a été présenté et adopté. Tous les directeurs ont été réélus. L'ordre du jour ne comprenait que des affaires de routine et si quelques-uns des fonctionnaires n'y avaient ajouté de l'intérêt en posant diverses questions, elle aurait été du plus terne comme les assemblées annuelles généralement.

L'un des actionnaires a demandé au président, M. J. J. Warren, si les paiements des dividendes trimestriels seraient repris cette année. M. Warren a répondu négativement et il n'a rien voulu ajouter que ce qui est dû à ce sujet dans le rapport annuel.

En réponse à d'autres actionnaires le président a donné les informations suivantes: La compagnie obtient maintenant de la East Kootenay Power Company toute l'énergie dont elle a besoin pour son nouveau concentrateur à la mine Sullivan. Au cours du mois de mars la production de la compagnie en zinc et en plomb a été la plus forte jusqu'ici, la production de plomb étant de 7,800 tonnes et celle du zinc de 2,800 tonnes; de plus la compagnie a produit encore environ 200,000 onces d'argent. La compagnie a aussi commencé à expédier du minerai de cuivre et d'or du camp Rossland.

A propos d'une poursuite possible en ce qui concerne les brevets électrolytiques français, M. Warren dit que la compagnie avait songé à adopter ce système il y a une dizaine d'années; depuis cependant la compagnie a trouvé un procédé qui lui est propre et sur lequel elle a obtenu des brevets. Après neuf ans, la question des brevets français revient. M. Warren ne sait pas s'il y aura une poursuite mais il ne s'en préoccupe pas plus que cela.

La grève des charbonnages d'Alberta n'affecte pas la compagnie mais elle a des réserves pour une période de six mois.

La compagnie a son principal champ d'action en Colombie britannique ce qui ne l'empêchera pas cependant d'envoyer un représentant faire des reconnaissances dans le champ aurifère au nord de la province de Québec.

Nova-Scotia Steel

New-Glasgow, 4. — L'assemblée annuelle des actionnaires de la Nova Scotia Steel Co. tenue hier à Trenton, ont été élus directeurs, MM. Roy M. Wolvin, J. Walter Allison, J. F. Stewart, C. P. Beaubien, J. P. B. Casgrain, G. G. Stone, Benjamin Talbot, Thomas Cantley, R. M. McGee, sir Newton Moore, Hector McGinnis, J. E. McClurg, F. W. Ross, W. D. Ross, sir A. L. Dawson, George Down et Richard F. Hoyt.

LA MATINEE A LA BOURSE

LES PAPIERS ABITIBI, SPANISH RIVER COMMUN, BROMPTON, INNI QUE L'ILLINOIS TRACTION REALISENT DE BEAUX GAINS

Les papiers et papiers se sont remis en vedette ce matin sur notre place. L'Abitibi, le Spanish River commun, le Brompton, le Laurentide, le St-Maurice ont réalisé des gains considérables, l'Abitibi et le Brompton principalement qui ont avancé le premier de 1 point 3-4 et le second de 1 point. Le Spanish River après être avancé de plus d'un point comparativement à hier soir, s'est tassé par suite de ventes de réalisation et son gain de la matinée s'est restreint finalement à un demi-point. L'Abitibi non plus n'a pas tout gardé de son gain car à un moment il s'était haussé de deux points 3-4. Les autres papiers inscrits ont clos à leur plus haut niveau.

Quelques utilités publiques se sont aussi distinguées, le Toronto Railway et l'Illinois Traction. Ce dernier est monté de deux points sur un déplacement de 200 actions. Le Toronto Railway est monté d'un point comparativement à hier soir.

Le Montreal Power, le Bell Telephone ont pris des fractions. Le Brazilian est passé de 50 3-4 à 51 1-4.

Les titres British Empire Steel ont des tentes diverses. L'action commune est passée de 3 à 3 3-4 tandis que la seconde préférence tombait de 10 1-2 à 10; la première préférence s'est maintenue à 41.

Le Detroit était lourd et la séance s'est traduite par lui par une perte de 1-2 point. Le Brewer's était fort à 51. La préférence Canadian Car est montée d'un demi-point tandis que la préférence Steamship était faible.

La fraction, Le Textile était demi point. De dix heures à midi et demi il s'est vendu 4,980 actions dont 770 Abitibi, 846 Brazilian, 100 Brompton, 195 B. E. Steel, 200 Illinois Traction, 323 Smelting, 645 Spanish River, 571 Toronto Railway, 255 seconde préférence B. E. Steel, 110 préférence Steamship.

Chez les hors cote le Tram-Power tient bon entre 5 et 5 1-2. En fermeture on offrait 5 et l'on demandait 5 1-2. Les actions minières Rouyn s'alourdissent de façon désespérante. Les premières ventes se sont faites à 27 1-2 et toutes les suivantes à 22, soit une perte de plus de cinq points. Le Hollinger est par contre très fort à 12 1/2 et 12.20.

L'Argonaut fait 49.

Le dollar américain fait prime de 1 3-4 à 2 1-4 p.c. à Montréal; le franc français perd du terrain à 0.585 et la livre sterling fait \$4.39 3-4.

OPERATIONS DE LA MATINEE

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie

BOURSE DE MONTREAL

Abitibi P. and P.	42 1/2 à 59 1/2 à 61 1/2
Asbestos Corp.	10 à 20
Belle Telephone	34 à 129
Brazilian Traction	100 à 51; 10 à 51 1/2
Brit. Emp. Steel	35 à 3
Brit. Emp. Steel, 2de pr.	55 à 44
Brompton P. and P.	25 à 38 1/2; 35 à 38 1/2
Garage Factories Pr.	25 à 13
Detroit United	15 à 54 1/2
Cons. Smelting	125 à 10 à 120 1/2
Dominion Traction	40 à 60
Ind. Industrial Alcohol	30 à 27 1/2
Illinois Traction	200 à 82
Laurieride Co.	92 à 80
Ogilvie	5 à 30 1/2
Mackay	7 à 114
Montreal Power	45 à 154 1/2; 8 à 154 1/2
Montreal Traction	25 à 54
Quebec Power	7 à 60
Shawinigan	345 à 104 1/2 à 105
Shawinigan	15 à 93 1/2
Canada Cars	5 à 47
Canada Steel	15 à 88 1/2
Canadian Cottons	50 à 98
Toronto Ry.	516 de 8 1/2 à 8 1/2
Twin City	7 à 61

De 11 h. a.m. à 12 (midi):

National Bell	10 à 20 1/2; 15 à 51
Abitibi P. and P.	15 à 61; 60 à 61
Belle Telephone	34 à 129
Brazilian Traction	100 à 51; 10 à 51 1/2
Brit. Emp. Steel	35 à 3
Brit. Emp. Steel, 2de pr.	55 à 44
Brompton P. and P.	25 à 38 1/2; 35 à 38 1/2
Garage Factories Pr.	25 à 13
Detroit United	15 à 54 1/2
Consolidated Smelting	220 de 35 1/2 à 36
Canadian Industrial Alcohol	20 à 27 1/2
Howard Smith	25 à 57
Canada Steamship Pr.	65 à 49 1/2
Mackay	10 à 114
Montreal Power	45 à 154 1/2
Montreal Traction	25 à 54
Quebec Power	7 à 60
Shawinigan	345 à 104 1/2 à 105
Shawinigan	15 à 93 1/2
Canada Cars	5 à 47
Canada Steel	15 à 88 1/2
Canadian Cottons	50 à 98
Toronto Ry.	516 de 8 1/2 à 8 1/2
Twin City	7 à 61

BANQUES

Commerce	25 à 183 1/2 à 183 1/2
Montreal	23 1/2 à 25
Hochelaga	8 à 148

OBIGATIONS

Quebec Ry.	\$1000 à 83 1/2
Dominion	\$1000 à 90 à 100
Tram. Debs.	\$600 à 78

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geo. Fréon et Cie

American Can	100 1/2
American Inter. Corp.	29 1/2
American Locomotive	22 1/2
American Smelting	40 1/2
Am. Sumatra Tobacco	12 1/2
Am. Tel. and Tel.	128 1/2
American Wire	12 1/2
Anacosta	32 1/2
Aetna Ins. Co.	101 1/2
Baldwin Locomotive	117 1/2
Baltimore and Ohio	35 1/2
Bethlehem Steel	51 1/2
California Petroleum	51 1/2
Canadian Pacific	146 1/2
Chandler Motor	49 1/2
Chicago Rock Island	35 1/2
Cosden Oil	35 1/2
Cruzeiro Steel	37 1/2
General Electric	219 1/2
Gen. Elec.	219 1/2
Inter. Merc. Marine	31 1/2
Inter. Paper	37 1/2
Moscow Pacific	35 1/2
New-York Central	102 1/2
Norfolk and Western	33 1/2
New-Haven	47 1/2
Pan-American Petroleum	47 1/2
Pan-American B.	45 1/2
Pennsylvania R.R.	45 1/2
Reading	81 1/2
Repub. Int. ad S.	47 1/2
Shawinigan	22 1/2
Southern Pacific	22 1/2
Studebaker	94 1/2
Union Pacific	121 1/2
U.S. Industrial Alcohol	31 1/2
U.S. Rubber	92 1/2
Westinghouse	92 1/2
Willis Overland	9 1/2

Le rapport de La Sauvegarde

IL VIEND D'ETRE ADRESSE AUX ACTIONNAIRES. — UN BEAU RESULTAT POUR L'ANNEE 1923. — UNE AUGMENTATION DE L'ACTIF NET AU GRAND LIVRE DE \$253,099

Le rapport financier de la compagnie d'assurance-vie La Sauvegarde pour l'exercice 1923 vient d'être adressé aux actionnaires. Il indique une augmentation de l'actif net au grand livre, comparativement à l'année précédente, de \$253,099. Le total de cet actif est maintenant de \$2,409,907.

Les polices émises et placées au cours de l'année se totalisent à \$5,159,455, une augmentation sur 1922 de 43 pour cent. Les polices en vigueur au 31 décembre 1923 étaient de \$17,139,693, une augmentation sur 1922, de 21 pour cent.

Les revenus en primes, en intérêts sur placements, etc., se sont élevés à \$692,477.32, une augmentation de 18 pour cent. L'intérêt réalisé sur les fonds moyens de l'année a été de 7.25 pour cent.

La mortalité prévue pour l'année 1923 était de \$163,147 mais les décès survenus au cours de l'année ne représentent que \$94,750 soit un gain de ce chef de \$68,397 ou de près de 42 pour cent sur la mortalité prévue. On voit donc que La Sauvegarde a conquis de plus en plus la confiance du public et que son rôle est de mieux en mieux apprécié.

En 1903 les recettes de La Sauvegarde étaient de \$9,565 et son actif de \$11,129; les assurances en vigueur se totalisaient alors à \$258,000. En 1913 les recettes atteignaient \$241,521 et l'actif \$797,694; les assurances en vigueur touchaient le chiffre de \$6,098,902. En 1923 les recettes ont été \$692,478. Les assurances en vigueur dépassent les dix-sept millions.

RECETTES ET DEBOURSEES

Voici un état des recettes et des déboursés pour 1923:

Actif net au Grand Livre au 1er janvier 1923	\$2,156,808.04
--	----------------

RECETTES

Primes rec.	\$495,241.76
Int. loyers, etc.	158,549.37
Profits sur vente des obligations	7,103.59
	660,894.72
	\$2,817,702.76

DEBOURSEES

	660,894.72
	<u>\$2,817,702.76</u>

LA VIE SPORTIVE

UNE SOIREE BIEN REUSSIE

Le festival sportif organisé par l'Association Athlétique de notre université canadienne-française a été couronné de succès — Des athlètes bien connus au programme — Boxe, lutte et escrime — Discours de MM. Montpetit et David.

Le grand festival sportif donné hier soir au Monument National, par l'Association athlétique de l'Université de Montréal, a été couronné de succès car plus de mille personnes ont répondu à l'invitation de nos étudiants et le programme offert était varié et intéressant. Des exhibitions de lutte, de boxe et d'escrime avaient été préparées pour la circonstance et les meilleurs amateurs de la métropole avaient tenu à prêter leur concours aux divers événements organisés de cette fête.

Voici la liste des athlètes de l'Université auxquels des médailles furent présentées par M. Edouard Montpetit:

a) Championnat des courses en raquettes à Joliette:

M. Moïse Gendron, M. Albert Laferrrière, M. Marcel Rainville.

b) Championnat canadien des courses en raquettes à Québec: M. Moïse Gendron, champion des 100 verges; M. Marcel Rainville, champion jr. du demi-mille; M. Albert Laferrrière.

c) Éliminatoires des Jeux Olympiques: M. Germain McAvoy, 1er, égalisant le record canadien dans la course de 60 verges, 6 secondes 3-5; M. Roméo Payeur, 1er, saut en hauteur, 2e, saut en longueur; M. Pierre Lapointe, 2e, saut en hauteur; M. Marcel Rainville, 3e, course de 2 milles.

Arbitres: Lutte: Marcel Champagne, J.B. Paradis, Emile Maupas. Boxe: Léo "Kid" Roy, Eugène Demers, Emile Bernard, Eugène Brousseau.

Escrime: Président du jury, M. Athanas David, membres du jury, Léo Dandurand, Sprague Cleghorn, Guillaume Coutu, Billy Bell.

Chronomètres: Le chef de police, Pierre Bélanger, Ernest Méti-

Maitre de cérémonies: Xiste Narbonne.

Sommaire des différents combats de la soirée:

LUTTE

Langlois, Cercle Barsalou, contre Brouillette, National. Lutte nulle de dix minutes.

Paul Courtois, National, contre Pagé, Cercle Barsalou. Lutte nulle de dix minutes.

Pierre Beaubien, Cercle Outremont, contre Philippe Beaubien, U. de M. Philippe Beaubien prend la 1ère chute en 3.10 m.; Pierre Beaubien prend la 2e en 3.00 minutes. Lutte nulle.

BOXE

95 lbs—Beaudry, Ind., contre Lapiere, du Cercle Barsalou, 3 rds. 105 lbs—Lacombe, C. Barsalou, contre Labelle, Ste-Brigide, 3 rds. 115 lbs—Giroux, National, contre Martel, C. Barsalou, 3 rds.

Turanne, C. Barsalou, contre Robitaille, du même club, 3 rds. 112 lbs—Champagne, National, champion de Montréal junior, contre Beaubien, National, champion senior de Montréal, 3 rds.

160 livres—Andrew Beaubien, champion de la province, C. Outremont, contre Masson, C. Outremont. 126 lbs—Gagné, Sainte-Brigide, champion de la province, contre Dorval, du C. Barsalou, 3 rds.

—Frank Schackel, C. Outremont, contre Bert Sythe, M.A.A.A., 2 rds. 13 lbs—Chabot, National, champion de la province, et Gravel, C. Barsalou, 2 rds.

U. Archambault, U. de M., contre Desnoyers, U. de M., 3 rds.

ESCRIME

Deux assauts de cinq minutes chacun — C. Couture, E. E. Poly., contre Bélanger, E. E. Poly. C. Couture, E.E.Poly., contre D'Aragon, E.E.Poly.

C'est en somme une soirée sportive qui fait honneur à ceux qui l'ont organisée et menée à bonne fin.

Dans les loges nous avons remarqué Mgr Piette, recteur, M. le chanoine Chartier, vice-recteur, M. Edouard Montpetit, secrétaire général, le docteur de Lottinier-Harwood, le docteur Dubé, plusieurs anciens membres de l'Association athlétique, dont le Dr Masson, le Dr Villeneuve et le Dr Lanthier, le Dr Lamb et Major Forbes, représentants de McGill, le Dr Eudore Dubau, le Dr T. Parizeau, etc. Sur l'estrade, se trouvaient M. Athanas David, secrétaire de la province, M. Léo Dandurand, gérant du club Canadien et les joueurs suivants du Canadien, auxquels, au cours de la soirée, un joli cadeau fut présenté à chacun d'eux, savoir: Sprague Cleghorn, capitaine; Aurèle Joliat, Howie Morenz, Billy Boucher, Guillaume Coutu, Odie Cleghorn, Sylvio Mantha, Billy Bell, Cameron, Bobby Boucher, le cadeau destiné à Vézina fut confié à Léo Dandurand. Un cadeau fut aussi présenté à l'entraîneur Dufour.

Le programme de la soirée débute par plusieurs pièces de musique qui furent bien rendues par l'orchestre universitaire. A son tour, l'orchestre de jazz, dirigé par M. Brisebois s'est signalé par des morceaux originaux. De son côté, M. Brisebois a rendu une couple de morceaux de piano, qui ont été généralement applaudis. Il ne faut pas oublier les étudiants eux-mêmes qui n'ont pas manqué par leurs réflexions, leurs remarques amusantes, leurs "bans" et leurs cris, de contribuer à mettre un élément de gaieté dans cette fête.

M. Edouard Montpetit, au cours de la soirée, après avoir fait la présentation des médailles aux étudiants qui se sont signalés aux tournois de raquette de Joliette et de Québec, ainsi qu'aux éliminatoires tenus récemment à Montréal, a prononcé une brève et éloquentة allocution sur le développement progressif des jeux sportifs à l'Université de Montréal, signalant le rôle joué par Mgr Piette, recteur actuel, dans l'introduction des exercices physiques parmi les étudiants et remercie les assistants d'être venus si nombreux encourager l'Association athlétique qui fait appel à leur générosité pour poursuivre l'œuvre si bien commencée, et qui a déjà donné de si brillants résultats. En terminant, M. Montpetit salue la belle victoire remportée par le club Canadien dans la poursuite du championnat mondial de hockey.

M. Athanas David, invité par M. Montpetit à dire quelques mots, montra comment est apparue la nécessité de pratiquer les sports à l'Université de Montréal, et comment s'est opérée l'évolution que l'on remarque aujourd'hui.

Comme nous le disons plus haut, un joli cadeau consistant en une plume-réservoir et un crayon automatique furent donnés à chacun des joueurs après présentation de la coupe Stanley à Léo Dandurand, par M. Philippe Beaubien, dans une courte allocution où il remercia le public d'être venu si nombreux aider une association universitaire.

"Vous nous apportez, dit-il, cet encouragement dont nous avons tant besoin dans ces moments critiques que nous traversons.

"Critiques, je dis bien puisque nous passons le temps de peines qui marquent le commencement des grandes entreprises.

Nous sommes donc très sensibles, à toutes les sortes d'encouragements qui nous sont témoignés de la part tant des professionnels que des industriels, et des dames, qui par leurs charmes vainqueurs, nous incitent à la victoire."

Inutile d'ajouter qu'une ovation répétée salua chaque joueur lorsque son nom fut prononcé ainsi que celui de leur dévoué gérant, Léo Dandurand. De même Léo Roy et son entraîneur Eugène Demers furent chaleureusement applaudis lorsqu'ils montèrent dans l'arène pour agir comme arbitres des combats de boxe.

Le premier combat de boxe mettait aux prises deux jeunes à 95 livres, Lapiere, du Cercle Barsalou, contre Labelle, Ste-Brigide, 3 rds. 115 lbs—Giroux, National, contre Martel, C. Barsalou, 3 rds.

Turanne, C. Barsalou, contre Robitaille, du même club, 3 rds. 112 lbs—Champagne, National, champion de Montréal junior, contre Beaubien, National, champion senior de Montréal, 3 rds.

Un champion de tennis

Augusta, Georgie, 4. — Lawrence Rice de Boston, onzième joueur de rang aux États-Unis, et champion actuel du Massachusetts, a défait A.H. Chaplin jr. de Springfield, Mass., champion intercollegial et champion de la Nouvelle-Angleterre depuis trois ans dans la semi-finale du tournoi de tennis du club, hier après-midi.

Il rencontrera William Tilden, de Philadelphie, dans la finale demain. La suite a été l'une des plus fortes encore jouée ici.

Gibbons gagne en deux rondes

Nashville, Tenn., 4. — Tommy Gibbons, poids mi-lourd de Saint-Paul, a mis Jack McFarland, de Detroit, hors de combat dans la deuxième ronde d'une bataille qui devait durer huit reprises, hier soir.



REX

Reine des Cigarettes

Qualité supérieure

10 POUR 15¢

25 POUR 35¢

Manufacturées par
"Imperial Tobacco Company
of Canada Limited"

AU NATIONAL

LE TROPHEE BONIN EST GAGNE PAR EDMOND JODOIN

Les parties de petites quilles qui furent jouées sur les huit allées de la païstie dimanche, le 30 mars dernier, pour le trophée Bonin, réunirent vingt-neuf concurrents qui se firent une lutte acharnée pour la possession de cette coupe.

Durant toute l'après-midi l'entraînement ne cessa de régner dans ce populaire département de la païstie et nombreux furent les visiteurs qui vinrent applaudir les concurrents.

Après que les dernières instructions furent données aux joueurs, M. Bonin fut invité à dire quelques mots. Il s'acquitta bien de cette tâche et remercia en termes appropriés les membres de la salle de l'appel qu'ils lui firent à ce département. Après avoir expliqué aux concurrents que ce trophée pour devenir la possession définitive du gagnant, il devra la gagner trois années mais pas nécessairement consécutives. Après avoir roulé la première boule, les concurrents commencèrent leurs parties et le résultat fut le suivant:

	TOT.	MOY.
E. Jodoin	1045	130.5
J.-B. Berthiaume	1035	129.3
W. Croteau	1018	127.2
R. Berthiaume	1005	125.5
R. Charbon	985	123.4
V. Jacmain	971	121.3
H. Beaudoin	970	121.2
H. Coucette	966	120.6
G.-H. Lintault	966	120.6
A. Peltras	957	119.5
T. Bédard	955	119.3
R. Bonnetier	952	118.4
J. Cascon	922	115.2
R. Ranger	918	114.6
B. Bluteau	912	114.4
A. Aubry	904	113
E. Meunier	883	110.3
A. Martel	872	109
H. Desjardins	858	107.2
H. Levasseur	853	106.5
A. Bissonnette	847	106.7
T. Moquin	834	104.2
P. Provost	806	101.6
G. Plamondon	800	100
A. de Montigny	793	99.1
G. Giroux	791	98.7
H. Demontigny	785	98.1
E. Bédard	771	96.3

La sous-commission de quilles se fait l'interprète des quilleurs du National pour remercier chaleureusement M. Théo. Bonin du trophée qu'il vient de leur donner et qui laissera un souvenir tangible de l'esprit sportif qui l'anime.

LES NAGEURS DU NATIONAL

M. Paul Courtois représentera le National dans le concours de plongeurs lors du gala organisé par l'Association Canadienne des Amateurs de natation au M.A.A.A., rue Peel, le 9 courant, au profit des nageurs qui prendront part aux épreuves olympiques, à Winnipeg, les 9 et 10 juin prochains.

Plusieurs autres nageurs prendront probablement part à cette soirée et nous publierons leurs noms sous peu. L'A.C.A.N. a déposé quelques billets au contrôle du National pour la soirée au M. A.A.A.

Les joueurs de polo aquatique ont eu deux exercices cette semaine et MM. Thibault et Desv. sont satisfaits du travail accompli. M. Valère Thurmel, l'instructeur dévoué de la section du bain, sera l'arbitre de la partie entre l'équipe Mah-Jong et l'équipe Radio, ce soir à 8 h. 30. Il est intéressant de signaler que cette partie réunira des joueurs connus tels que MM. G. Luc-kett, H. Archambault, A. Valiquette, G. Laurin, Edgar Tremblay et autres.

Tous les membres sont invités à assister à cette soirée et une invitation toute spéciale est faite aux membres de la section féminine. Mme Pelletier, la monitrice du bain, encourage fortement ses élèves à assister à ces soirées parce que c'est un excellent moyen d'apprendre le jeu en voyant jouer.

LE BALLON AU PANIER

Dimanche après-midi à 3 h. 30, l'équipe de ballon au panier du collège Saint-Laurent rendra visite à

LA GYMNASTIQUE AU MONT-ST-LOUIS

Mercredi dernier une jolie fête athlétique eut lieu dans la grande salle du collège Mont-Saint-Louis. Le public est invité et l'admission est gratuite.

La soirée commença par une danse-gymnastique exécutée avec beaucoup d'ensemble, par les élèves du cours élémentaire, accompagnés au piano par M. Arthur Piché. Vint ensuite un concours d'exercices suédois entre les élèves de la première division et ceux de la deuxième division. Ce concours avait pour enjeu le trophée "F.X. St-Charles", offert il y a quelques années, par l'ancien président de la banque Hochelaga, pour encourager les classes de culture physique dans les tournois annuels.

Les juges du concours: MM. Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire, J.-C. St-Louis, architecte, et Wilfrid Bonhomme, trois anciens gymnastes du collège, furent unanimes à décerner la palme à l'équipe de la division des grands. Le résultat fut très contesté comme l'indiquent d'ailleurs le tableau suivant:

	1re Div.	2e Div.
Apparence générale	21-2-3	22-1-3
Stabilité	21-2-3	23-1-3
Ensemble	21-1-3	21-2-3
Précision	21-2-3	23

Total: (max.: 100) 861-3 901-3

La deuxième concours de la soirée mit aux prises les pensionnaires contre les externes dans une série d'assauts aux fleurs. Sept assauts étaient au programme, et à la fin du sixième combat, le résultat était de trois victoires de chaque côté. Le combat final mettait aux prises les deux étoiles de chaque camp Joseph Lachance, pour les externes et C. Crandall, pour les pensionnaires. En quelques secondes, Lachance prit une première touche, Crandall devint très agressif et la suite d'une série de contre-attaques toucha à son tour.

L'excitation était à son comble dans la salle, et ce n'est qu'après plusieurs minutes de jeu bien serré, de part et d'autre, que C. Crandall remporta finalement la victoire et la coupe, par le résultat de quatre touches contre trois. M. le lieutenant E. Fugère, inspecteur de culture physique, dirigeait les gymnastes, et M. Hector Gauthier, professeur de fleurets, les escrimeurs.

Nous des vainqueurs aux fleurs: C. Crandall, J. St-Jacques, P. Piché, G. Bertrand, A. Riendeau, J. Chabot, G. Daviault, MM. Hector Crandall et J. St-Louis remplirent la tâche, difficile, d'arbitres.

Avant présentation des coupes aux vainqueurs, M. A. Cousineau, président du jury, trouva quelques paroles heureuses à l'adresse des concurrents.

Dans quelques semaines le public sera invité à assister à une grande démonstration de culture physique, donnée par les 300 gymnastes du Mont-Saint-Louis, à l'Arena Mont-Royal.

Employés Municipaux vs Amis du Plaisir

Mercredi soir, avait lieu sur les allées du Canadien, une partie de petites quilles entre les Employés municipaux et les Amis du Plaisir. La première partie fut gagnée par les Employés municipaux. Quoique ces derniers aient pris une avance de 45 points, ils ne furent pas moins défaits dans les deux dernières parties et c'est ainsi que les Amis du Plaisir s'assurèrent la victoire par 80 points de majorité sur le total.

C'est à Desbiens des Employés municipaux que reviennent les honneurs de la partie simple avec le résultat de 147 et Lachance du club les Amis du Plaisir fut le héros des trois parties avec le résultat de 370.

Sommaire de la partie.

Les Employés municipaux.

Ducharme	134	86	94	304
Chabot	97	115	94	306
Prevost	94	93	88	375
Quevillon	105	93	104	303
Desbiens	143	107	104	355

562 494 484—1540

Les Amis du Plaisir

Rabeau	89	103	107	299
Lachance	123	124	123	370
Toupin	101	109	113	323
Collins	102	113	96	310

517 550 553—1630

Les Amis du Plaisir gagnent deux parties par 80 points de majorité.

Le billard

New-York, 4. — Willie Hope, champion du monde du billard à 18.2 est arrivé ici aujourd'hui, pour terminer son entraînement en vue de sa prochaine rencontre avec Edouard Horemans, l'étoile belge du billard, pour la défense de son titre. Hope vient de terminer une tournée d'exhibition avec Kaj Schaefer, ancien champion, et raffermira ses coups en continuant de pratiquer avec ce dernier.

LES ÉCHECS

LE MAITRE RUSSE PERD UNE PARTIE

New-York, 4. (S.P.A.) — Richard Reti, champion de Tcheco-Slovaquie, a défait Alexandre Alekhine, champion russe, dans une partie mouvementée de 31 coups, à la troisième ronde du tournoi d'échecs. Reti est passé à la deuxième position.

Edward Lasker, de Chicago, a gagné sa première partie du tournoi contre Tartakower, champion d'Autriche, après une partie de 36 coups. Capablanca, champion du monde, a défait Maroczy, de Hongrie, en 57 coups et a conquis de ce fait la troisième place du tournoi.

Le docteur Emmanuel Lasker, de Berlin, qui est en tête du tournoi, a ajourné sa partie avec Bogoljubov de l'Ukraine, après 60 coups. Marshall, champion américain, a disposé de Janowski, champion français, en 54 coups.

Voici la position des joueurs à la fin de la 13ème ronde:

Dr Lasker	7 1/2	2 1/2
Reti	8	4
Capablanca	7 1/2	4 1/2
Alekhine	7	5
Marshall	6	5
Tartakower	5 1/2	6 1/2
Maroczy	5 1/2	6
Bogoljubov	5	6
Ed. Lasker	4	8
Janowski	3 1/2	7 1/2
Yates	3 1/2	7 1/2

Joutes d'exhibition

Résultats des parties d'exhibition disputées, hier:

A Atlanta:
New-York Nationals 1 13 1
Chicago Americans 7 9 2
Batteries: Dean, Ryan et Gowdy; Steengrefe, McWeeney et Schalk, Crouse.

A Bradenton, Flo.:
St-Louis Nationals 3 15 4
Milwaukee A. A. 2 7 0

A Macon, Ga.:
New-York Americans ... 8 12 2
Rochester Internationals 7 7 1
Batteries: Roettger, Gaston et Schang, Urban; Clary, Crowder et Hartnett.

A Asheville, N. C.:
Asheville (H.A.L.) 18 15 2
Detroit Americans 14 16 6

A Albuquerque, N. M.:
Pittsburg Nationals 18 23 3
Chicago Nationals 8 16 2
Batteries: Lundgren, Stone et Gooch; Collins, Pierce et Hartnett.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale

J.-PAUL VERMETTE
AUDITEUR ET ADMINISTRATION
Chambre 307, Immeuble "Power"
Rés. Tel. E. 5153 Tél. Main 2385

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
80, rue Saint-Jacques Tél. Main 2761
Joseph Archambault, C.M., M.P., Emile Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., LL.
AVOCAT
Bureau du jour: 30, rue Notre-Dame ouest
Immeuble Duluth, chambre 21
Tél. Main 5326

CARTIER ET BARCELO
AVOCATS
Chambre 708A, Immeuble "Power"
85 ouest, rue Craig Montréal
Tél. Main 2692 87, rue St-Jacques

ARTHUR LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR
Études Forest, Lalonde et Coffin
Édifice du Crédit Foncier Montréal
Résidence, téléphone: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & FAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154 80, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B., F. Faymond-Raymond, L.L.B.

VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 2692 87, rue St-Jacques

JEAN-C. MARTINEAU
B.A., LL.B.
AVOCAT ET PROCUREUR
Jm. Versailles, 60, rue Saint-Jacques
Tél. Main 140

A.S. ARCHAMBAULT, C.R.
AVOCAT
43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 420 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

COMPTABLES

P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Édifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

PETRIE, RAYMOND & CIE
COMPTABLES CERTIFIÉS
VERIFICATEURS
J.-T. Raymond, L.A. A.-J.-M. Petrie, L.A.
Suite 909-910, 120, rue St-Jacques, Montréal
Tél. MAIN 2758

DENTISTES

DR AD. L'ARCHEVEQUE
DENTISTE
Téléphone 488, Parc LaFontaine
St-Louis 1201 Montréal

PROFESSEURS

DR. SAVOIE I.C. et I.E.
Cours préparatoires du professeur
Bachelier de arts, b. sciences appliquées
Cours classiques, cours commercial, leçons particulières.
Elèves acceptés en tout temps.
Prospectus envoyé sur demande
228, rue St-Denis TEL. EST 6149
Pris de l'Ecole Polytechnique

LEBLOND DE BRUMATH
259, RUE ONTARIO EST
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens Abili 2 Montréal
Qui veut devenir rapidement MEDECIN, AVOCAT, DENTISTE, PHARMACIEN?

INSTITUT LAROCHE ENRG.
Cours classique — Brevets
Cours commercial
303, RUE SAINT-DENIS
(En face du théâtre St-Denis)

LA REULE DU GENIE AU CANADA

Nombre croissant de voyageurs entre Montréal et Ottawa

Dans Sherbrooke

La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail
Bureau et Magasin: 14, rue St-Laurent, 7, rue Clarke
MANUFACTURE: 201, Plateau 2015

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3985-4557 MONTREAL

THE Modern Rubber Stamping Works Co. Limited
Manufacturiers et importateurs en caoutchouc et en matière de toutes sortes en commerce, sceaux, perforateurs à chèque, machines à numérotier et à dater, accessoires, fournitures de bureau, etc.
10-12 E. Av. Mt-Royal. Tél. Belair 8753

DR. J.M.E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris, Londres et New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: voyes urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
TEL. EST 7580

DR. A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophthalmique
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
323, RUE ST-DENIS en face du carrefour St-Denis

DR. ALBERIC MARIN
295, RUE

LE CARDINAL HAYES A L'ÉGLISE DE SANTA MARIA

Rome, 4. (S.P.A.) — Son Eminence le cardinal Hayes a pris hier possession de son église primatiale, l'église de Santa-Maria, sur la voie Lata, au milieu de grandes cérémonies.

Son Eminence vêtue d'une soutane de pourpre, d'une cape d'hermine et d'une longue traîne, a été reçu à la porte de l'église par le recteur le révérend Père Sensoli. Déjà un grand nombre de prêtres de l'ordre des Servites, occupant l'aire principale de l'église et lorsque le cardinal, suivi de son secrétaire et d'un officier qui portait la traîne, est entré, et s'est dirigé vers la nef, les cantiques se sont faits entendre. Après s'être agenouillé aux pieds de l'autel, le cardinal est monté

sur le trône spécial qui lui avait été préparé, et a donné sa main à baiser à tous les membres du clergé présents qui, un à un, défilèrent devant lui. Le protonotaire papal lui alors le document par lequel le pape confie au cardinal Hayes, la garde de l'église.

Le révérend Père Tabanelli lui raconta ensuite l'histoire de l'église, et a évoqué les prédécesseurs du nouveau titulaire.

Le cardinal a répondu en Italien. Il a rappelé que son diocèse en Amérique s'étendait sur plus de dix mille milles carrés. Le nouveau diocèse qu'on vient de lui ajouter n'a pas la même étendue, mais il signifie une union plus intime de l'église américaine avec le trône du souverain pontife.

LE TRAITE DE LAUSANNE ET LE CANADA

Le premier ministre anglais ne connaît pas encore l'attitude de M. King — Le gouvernement anglais est d'avis que les pays qui n'ont pas eu de plénipotentiaires lors de la signature du traité n'ont pas à le ratifier

Londres, 4. (S.P.A.) — Sir John Simon, a attiré l'attention du premier ministre MacDonald, à la Chambre des communes, hier, sur la déclaration du premier ministre canadien que le traité de Lausanne n'imposait aucune obligation au Canada. Il demanda si ces paroles s'accordaient avec l'information donnée par le premier ministre MacDonald mardi, que le Canada avait fait savoir qu'il ferait ce que le gouvernement impérial avait fait dans le cas du traité de Lausanne.

Le premier ministre MacDonald répondit qu'il était impossible de s'assurer encore de ce que le premier ministre King avait dit à ce propos. Il suggéra à sir John Simon de poser de nouveau la question à la Chambre lundi prochain.

M. J.-R. Clynes, vice-leader du gouvernement à la Chambre, déclara que le gouvernement ne pouvait publier de communication avec les Dominions concernant le traité de Lausanne, mais que le premier ministre MacDonald en avait déjà donné

la substance.

Ottawa, 4. (S.P.C.) — Le premier ministre King a fait une nouvelle déclaration à la Chambre des communes hier après-midi sur les raisons pour lesquelles le Canada avait refusé de ratifier le traité de Lausanne.

Hier, M. King avait cité une dépêche du 31 décembre 1922, dans laquelle le Canada donnait pour raison que n'ayant pas été partie aux négociations du traité, il ne croyait pas être partie à la ratification. M. Meighen demanda si une réponse avait été reçue du gouvernement anglais à ce message et M. King répondit que non.

Hier, le premier ministre a expliqué qu'il avait fait erreur et qu'en effet une réponse avait été reçue. Dans cette communication, le gouvernement anglais convenait que le traité devait être signé par les parties de l'Empire qui avaient eu des plénipotentiaires aux négociations du traité.

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS

BRILLANTE SEANCE HIER SOIR A L'UNIVERSITÉ LAVAL. ALLOCUTION DE M. CYRILLE DELAGE ET TRAVAUX DE M. L'ABBÉ GEORGES ROY ET DE M. ANTONIO LANGLAIS — JOUÏ PROGRAMME MUSICAL

Québec, 4. (D.N.C.) — Jamais foule aussi nombreuse que celle d'hier soir, n'a assisté dans le passé à une séance de la Société du Parler Français. La vaste salle des promotions à l'Université Laval était entièrement remplie et nombre de personnes ont dû demeurer aux portes, ou retourner chez elles.

Un programme fort intéressant fut exécuté tant pour la partie littéraire que pour la partie musicale. Les orateurs ont été M. Cyr. Delage, surintendant de l'Instruction publique, M. l'abbé Georges Roy, professeur de philosophie au séminaire de Québec et M. Antonio Langlais, avocat du Barreau de Québec.

Sous la direction de M. J. Vézina, la Société symphonique de Québec a exécuté un joli programme musical.

Mgr C.-N. Gariépy, recteur de l'Université Laval, M. J.-E. Caron, premier ministre intérimaire, Mgr Bouffard, le juge C. Pouliot, M. Nemese Garnier, M. C.-J. Magnan, G. de Champlain, L.-P. Geoffrois, les abbés C. Roy et A. Maheux, étaient aux premiers rangs de l'auditoire nombreux et distingué.

M. Delage rappela tout d'abord que la société est fondée depuis quelques vingt-deux ans et qu'elle poursuit sa tâche de conservation, de propagation et de défense de la langue française. Il dit les moyens d'action de cette société et les encouragements qu'elle a reçus de toute part. L'appel de la Société du Parler français a reçu une prompt réponse et une campagne entreprise contre les ennemis de la langue fut très productive. Il y a eu des ennemis, bien que notre génération soit mieux armée que celle d'hier. M. Delage rappelle que M. Belcourt vient de déclarer que le règlement XVII existe toujours et que la lutte est sans cesse nécessaire.

Le président de la Société du Parler français renouvela l'appel de celle-ci à toutes les bonnes volontés et surtout à l'ardeur des jeunes. Il proclama que la Société s'intéresse à toutes les activités des notres dans les autres provinces de la Confédération et aux États-Unis.

M. l'abbé Georges Roy parla des mots d'hier et d'aujourd'hui. Il recommanda le respect pour les archaïsmes et la guerre aux néologismes. Il démontra comment le peuple canadien a su, vers 1700, se former un parler résultant d'un alliage solide et précieux de dialectes qui parlaient nos ancêtres. Les archaïsmes employés dans le langage populaire remontent à Montaigne, Rabelais, saint François de Sales, et font voir que nous avons su conserver la langue parlée à nos origines.

M. Roy veut que l'on respecte les néologismes populaires, mais il veut la guerre aux anglicismes qui veulent s'insinuer chez nous comme des néologismes.

Il termine par ces mots: "Le respect intégral de la Langue maternelle est déjà de la morale."

M. Antonio Langlais a raconté, en langage d'autrefois, un conte intitulé: "Mon frère l'écure". Il avait réuni dans ce conte toutes les anciennes expressions savoureuses d'autrefois et il a obtenu un grand succès.

Le programme musical était le suivant: "La Flûte enchantée", Mozart.

"Symphonie 7", Beethoven.

"Suite caennaise", Iwanow.

O Canada.

M. Anatole de Boucherville

M. C.-J. MAGNAN PUBLIE UNE NOTE ELOGIEUSE DANS LE DERNIER NUMERO DE "L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE", A LA MEMOIRE DE CE VIEIL AMI DES CANADIENS

Québec, 3. (D.N.C.) — M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques et directeur de la revue "L'Enseignement primaire", publie la note suivante au sujet de M. Anatole de Boucherville, décédé récemment.

"Le descendant de Pierre Boucher, ancien gouverneur des Trois-Rivières, qui a passé la plus grande partie de sa vie à l'île-Mauricie, vient de mourir à Paris. M. Anatole de Boucherville a joué un grand rôle dans la vie religieuse et nationale du groupe français de l'île-Mauricie, passée sous la domination anglaise, à Boucherville fut surintendant de l'Instruction publique de l'île-Mauricie et directeur de la "Croix", publiée pendant de longues années dans l'ancienne colonie française.

"Petit cousin des de Boucherville et des de Bouchère de la Brèche de notre pays, ce noble descendant de Pierre Boucher entretenait une correspondance suivie avec ses parents du Canada, notamment l'honorable Pierre Boucher de la Brèche, ancien surintendant de l'Instruction publique, et le fils de ce dernier, M. Montarville de la Brèche.

"M. Anatole de Boucherville était un lecteur assidu de "L'Enseignement primaire", dont il fut le collaborateur pendant une vingtaine d'années. C'était un fier catholique et un grand Français; son amitié fut pour nous un honneur et un réconfort.

"Il y a deux ans à peine il vint à Québec, à l'occasion du dévoilement de la statue de Pierre Boucher, statue placée dans une des niches de la façade du Parlement. "Il avait pour la patrie canadienne de son ancêtre un amour sincère et profond. Son dernier effort intellectuel fut pour le Canada français: la livraison de janvier du "Bulletin de la Société générale d'Education", de Paris, que nous avons en ce moment devant nous, nous apporte un article sur "L'École au Canada français"; cet article sera suivi d'un ou deux autres, semble-t-il. A titre d'hommage à la mémoire de M. de Boucherville, nous reproduisons ici son étude sur les écoles de notre province française et catholique.

"Nous recommandons aux prières de nos nombreux lecteurs et lectrices ce fidèle ami de notre race et ce vaillant défenseur de la foi catholique."

M. de Féraudy s'embarque

Paris, 4. (S.P.A.) — Mercredi matin à 11 heures le paquebot "Paris" de la Compagnie Générale Transatlantique, a quitté New-York pour Plymouth et le Havre. Quatre cent cinquante passagers de première classe étaient à bord et parmi eux se trouvaient M. Maurice de Féraudy et sa troupe.

Les agents de M. Nicol

Québec, 4. (S.P.C.) — M. Nicol vient d'apporter d'importantes changements dans les devoirs des agents chargés de veiller à l'observance des lois sur les automobiles. Désormais, ce seront des agents chargés de faire observer toutes les lois provinciales sur le revenu, dans les districts où on les enverra. Chaque agent aura une carte d'identification sur laquelle sera imprimée sa photographie. Ces cartes ne seront valables que pour trois mois.

LE RAPPORT DES EXPERTS SUR LES RÉPARATIONS

M. Louis Barthou annonce qu'il est presque terminé et que MM. Dawes et McKenna le présenteront dimanche ou lundi, au plus tard — Un délégué allemand viendra ensuite faire connaître les explications de son gouvernement

Paris, 4. (S.P.A.) — On est presque assuré maintenant que le rapport des comités Dawes et McKenna sera remis à la commission des réparations dimanche ou lundi. En recevant les journalistes français et étrangers, hier soir, M. Louis Barthou, président de la commission, a confirmé les rumeurs que le rapport des experts était pratiquement terminé et qu'il serait prêt pour le jour indiqué.

D'après M. Barthou, la présentation du rapport sera des plus simples. M. Dawes lira une lettre d'explication et M. McKenna fera probablement des remarques. M. Barthou félicitera les experts de leur travail. C'est alors que commencera la réelle bataille sur les réparations.

M. Barthou a déclaré qu'après la

remise du rapport, les membres de la commission demanderont au moins 48 heures pour en digérer le volumineux contenu après quoi ils se réuniront et avertiront le gouvernement allemand d'envoyer un représentant qualifié pour présenter les observations de l'Allemagne relativement à ce document.

Après avoir entendu le représentant allemand, la commission se réunira pour rédiger une espèce de recommandation aux gouvernements alliés après quoi ces derniers seront libres de régler les aspects politiques du problème entre eux. M. Barthou a vigoureusement affirmé, de même que M. Poincaré, qu'il ignorait tout à fait le contenu du rapport et qu'il s'était délibérément abstenu de se mettre au courant des délibérations.

UN VOTE DE CONFIANCE EN POINCARÉ

Le président du conseil menace de démissionner si la Chambre française ne consent immédiatement à donner son appréciation sur la politique des réparations et d'économie préconisée par le nouveau cabinet.

Paris, 4. (S. P. A.) — Une fois de plus, M. Poincaré a dû recourir à la confiance pour forcer la Chambre à accepter ses volontés. Devant l'obstruction de l'opposition, hier, le président du conseil menaça de donner la démission de tout son cabinet si l'on ne mettait pas fin au débat sur la politique étrangère du gouvernement et si le vote n'était pris.

La Chambre s'est réunie à huit heures et après que le débat eut traîné pendant une heure et demie à la reprise de la séance, la Chambre, par une majorité de 257 voix exprima sa confiance dans le gouvernement pour mettre à exécution la politique des réparations, de la sécurité et de l'économie demandée par le pays.

Le vote fut de 408 à 151. Durant toute la séance, l'opposition continua ses attaques contre M. Poincaré sans pouvoir espérer cependant entamer sa majorité. Son dessein était probablement de faire connaître aux électeurs les arguments que les différents partis invoqueraient aux prochaines élections du 11 mai.

M. Herriot, leader du parti radical, anticipa sur le rapport des experts, déclara: "Si le rapport des experts est accepté, il faudra maintenir des troupes françaises dans la Ruhr pendant cinquante ans."

Un membre de la droite s'écria: "Nous aurons la guerre avec l'Allemagne en dedans de cinquante ans."

Reprenant ses remarques, M. Herriot dit: "La France n'obtiendra jamais de réparations ni de sécurité à moins que le contrôle par tous les alliés ne soit substitué dans la Ruhr au contrôle actuel par les Français."

M. Poincaré assura la Chambre que la France resterait dans la Ruhr jusqu'à ce que le paiement des réparations soit accompli. Il promit à la Chambre que le gouvernement n'accepterait aucune réduction de la dette allemande. M. Herriot déclara que la France n'avait pas reçu sa part de réparations, en proportion de certains de ses alliés, comme la Grande-Bretagne et la Serbie. Il dénonça l'occupation de la Ruhr, qu'il déclara être un complet fiasco.

LE MONUMENT DES PATRIOTES

LISTE DES PLUS REGENTES SOUSCRIPTIONS

Le comité du Monument des Patriotes a enregistré de nombreuses souscriptions. Si ce mouvement se continue encore quelques semaines, l'objectif poursuivi sera bientôt atteint.

Voici d'abord une liste de souscriptions individuelles récemment adressées au comité: MM. Beaubien Ltée, \$100; Banque d'Épargne, bureau-chef, \$100; M. Luc Rochefort, "Crédit-Canada" Ltée, \$50; Le conseil provincial des Chevaliers de Colomb, \$200; Dr Stephens Langevin, \$25; Dr D. Masson, \$10; M. Alex. Cinq-Mars, \$5; M. J.-A. Nadeau, N.P., \$5; M. D.-D. Montplaisir, etc., \$5; M. A.-R. McMaster, C.R., \$10; M. M. W. Lajeunesse et Cie, \$5; M. J.-B. Gosselin, pharmacien, \$5; M. le juge L. Fontaine, \$25; M. E.-J. Prince, \$1; M. Alfred Descarries, \$5; M. Joseph Dionne, \$5; M. Alma Forcier, \$4; M. T. Sénécal, \$2; M. P.-J.-Art. Gardin, ministre de la marine et pêcheries, \$50; M. Rapha. Ouimet, \$10; M. Guy Vanier, \$10; M. Thadé Michard, \$1; M. le juge Chas. J. Doherty, \$25.

Voici la liste à date des municipalités ayant souscrit au monument des patriotes: Cité de Montréal (en plus des frais d'embellissement de la place des Patriotes), \$1,000; Saint-Vincent-de-Paul, \$25; Lanoir, \$5; Neuville, \$10; Saint-Polycarpe, \$25; Asbestos, \$25; Saint-Bonaventure d'Upton, \$5; Saint-Frédéric de Beauce, \$10; Saint-Christophe, \$25; Salaberry de Valleyfield, \$50; Grand-Mère, \$25; Saint-Croix de Lotbinière, \$10; Notre-Dame-du-Lac, \$10; Chambly-Bassin, \$25; Athabaska, \$50; Montebello, \$25; Richelieu, \$25; Sorel, \$25.

Nous rappelons que toutes les souscriptions au monument des patriotes doivent être adressées à: casier postal 372, Montréal.

(Communiqué)

Les examens en médecine

Les examens écrits préparatoires aux examens oraux pour le doctorat en médecine de l'Université de Montréal auront lieu aux dates suivantes:

Médecine: 8 avril, de 2 à 3 heures; chirurgie: 9 avril, de 4 à 5 heures; hygiène: 10 avril, de 4 à 5 heures; obstétrique: 11 avril, de 4 à 6 heures; thérapeutique appliquée: 15 avril, de 2 heures. Ces examens auront lieu au laboratoire de bactériologie, chambre 326, d'édifice central, Université de Montréal.

Les examens oraux pour le doctorat se feront par groupe, pour la phthisiologie, Institut Bruchési. Les examens auront lieu comme suit: 1er groupe, 22 avril, 10 heures à midi; 2e groupe, 23 avril, 10 heures à midi; 3e groupe, 24 avril, de 10 heures à midi.

M. J.-E. Caron parlera samedi

Le Club de Réforme de Montréal aura comme hôte d'honneur au déjeuner du samedi, le 5 avril courant, à une heure précise, M. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture.

(Communiqué)

Les internationaux et M. Gompers

Le conseil des métiers et du travail organise une réception à M. Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du travail. Cette association internationale se réunira à Montréal le 9 mai.

Chez les Artisans

Le 31 mars dernier les officiers du comité exécutif des cursules du district No. 6 se réunissaient à la salle Gignas pour assurer le progrès constant de leur recrutement pour le concours "Voyage à Rome".

M. J. A. Varin présidait la réunion. On remarquait entre autres M. Roméo Rives, patron et directeur général; M. W. Smith, 2ème vice-président; M. Arthur Carrière, secrétaire; MM. J. C. Ducharme, J. O. Decelles, Ernest Gratton, organisateur du district.

Les officiers ont tous exprimé leur satisfaction de la besogne accomplie jusqu'à date et des succès futurs qu'ils sont en droit d'espérer.

Voici les succursales à l'honneur. Ludger Gravel reste toujours en tête; Labelle (St-Jérôme) promet de le rejoindre; Madeleine de Verchères est troisième adversaire; Saint-Jérôme, Marguerite Bourgeoise, St-Alphonse d'Youville se disputent la palme du quatrième degré; Saint-Marc les poursuit; Saint-Jean-de-la-Croix et Saint-Jean-Berchmans font une belle paire au cinquième rang; Madeleine de la Victoire les chauffe de près; et Saint-Stanislas et Saint-Etienne qui avait promis d'agir sans parler) avancent de front vers les sommets. D'autres ont aussi fait d'heureuses acquisitions et, paraît-il, toutes les succursales réservent des surprises d'ici au 1er mai. (Communiqué)

A la "cabane"

La vieille coutume qui consiste à aller "faire un tour à la cabane" pendant le temps des sucres n'est pas perdue, nous disent les représentants du Chemin de fer national du Canada à la gare Bonaventure et cette année surtout, on la récolte de sirop et de sucre est particulièrement abondante. Les "parties de sucres" sont très nombreuses. Depuis que les érables ont commencé à couler le Chemin de fer national du Canada a transporté des milliers de gais excursionnistes qui allaient "lèche la palette" et faire des "loques" sur la neige, sans parler de ceux qu'attirait un plat "d'oeufs dans le sirop."

Parmi les régions à sucre les plus fréquentées il faut compter Saint-Hilaire et Saint-Bruno dont les montagnes abritent plusieurs belles "cabanes" modernes, mais en nous dit à la gare Bonaventure que les environs de Joliette, de Saint-Rémi et de Sainte-Justine sont aussi très populaires. L'on calcule que samedi et dimanche plusieurs centaines de Montréalais iront manger du sucre dans les érablières qui font la réputation de ces endroits. Et pour peu que la saison se prolonge des milliers d'autres prendront le même chemin.

(Communiqué)

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Complets à 2 Pantalons pour Hommes 29.50

Worsted et tweed anglais de la meilleure qualité, herringbone de laine botany, bleu marine ou brun, herringbone gris pâle et tweed tout laine chiné gris et brun; modèles pour hommes et jeunes gens; bonne doublure; complets bien faits et garantis conserver leur forme.

Complets de luxe et de durée, provenant des meilleurs manufacturiers au Canada; coupe élégante; fini 37.50 à la main; nuances bleu ou à fines rayures.

Paletots de Printemps 15.00

Cheviote noir ou gris fer de bonne qualité; modèle Chesterfield; recommandables pour leur belle apparence et leur durée; grands: 34 à 46.

Paletots de Printemps 29.50

Drap polo tout laine, modèle ajusté, col en velours; ou modèle slip-on avec ceinture; tous bien confectionnés.

—Au rez-de-chaussée

Complets à 2 culottes pour garçons de 9 à 17 ans; nouveau modèle; tweed chiné 7.95
Tweed "homespun" tout laine, gris uni ou de fantaisie, cheviote bleu 12.95
marine tout laine.

Paletots de mi-saison en cheviote bleu marine, pour garçonnets de 2 à 9 ans; modèle Reefer, boutons dorés; ornement sur la manche, 4.45 spécial.

—Au premier, en haut

Grande Vente de Cravates en Soie Italienne .79

Voici le printemps; il faut rafraîchir votre toilette. Un des articles qui contribuera le plus à votre bonne apparence, ce sera une jolie cravate en soie italienne.

Nous vous en offrons un magnifique choix dans les plus nouveaux dessins et les nuances les plus en vogue de la saison. Nous avons pu nous les procurer à un bas prix tel qu'il nous permet de vous offrir ces cravates valant réellement 1.00 à 1.50 pour .79

—Au rez-de-chaussée.

Tout Homme qui a Besoin d'un Nouveau Chapeau Devrait Venir en Choisir un à cette Vente

Nouveaux Chapeaux en Futre pour le Printemps 3.50

Nuances les plus populaires telles que: fauve, gris et perle, ainsi qu'au noir, toujours de mise si élégante; tous ces chapeaux sont en futre de belle qualité et portent notre propre garantie; pointures: 6 1/2 à 7 1/2 dans toutes les séries.

Nous avons aussi un magnifique assortiment de chapeaux en futre de laine 2.50 Assortiment complet de CHA-7.50
PEAUX Borsalino.

—Au rez-de-chaussée

La Première fois à Montréal
Une Vente de Bas Chiffon Marque Miladi à un Rabais 25%

Les bas chiffon sont ce qu'il y a actuellement le plus en demande, c'est le dernier cri de la mode. Il ne s'est jamais vendu de ces bas à moins de \$2.00 la paire. Nous en avons un magnifique lot dans les nuances les plus en vogue: chair, "jack rabbit", noir, airdale, abricot, mite, peau de mouton, mais et cendre.

Chaque paire de bas est vendue dans une jolie enveloppe transparente. Venez choisir dans ce lot une ou plusieurs paires de bas et vous porterez à Pâques la plus récente nouveauté de ce printemps. Nous offrons ces bas chiffon jamais vendus 1.49 moins de 2.00 la paire, à

—Au rez-de-chaussée

2000 lbs de Bonbons Clairs
comprenant bonbons "satin" à centres durs, et bonbons "cristal"; tous de première qualité et garantis strictement frais; régulier 49 la livre, pour
ou 5 livres pour

CHOCOLATS à centres variés: vanille, fraise, ananas, caramel, fudge, etc., la boîte de 5 livres.
CHOCOLAT au lait; la boîte de 5 livres.

—Au rez-de-chaussée

CIGARES

Solde d'un gros lot de cigares La Crema, de la maison L. O. Grothé; rég. 3.50 la boîte de 50 pour
CIGARES Boston et White Owl; rég. 2.25 la boîte de 25, pour
PIPES en bruyère; choix de formes; rég. .50 à .75, pour

—Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, Demontigny St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Présid. A.-J. Dugal, Dir.-Gérant.

